

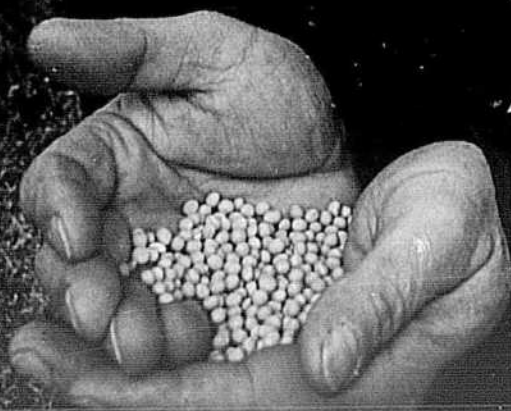
GRANDES *Cultures*



Janvier 2005

Pierre Bergevin
de Sainte-Martine
Chasseur de primes
ASRA 101
Les cultures GM

DOSSIER SEMENCES



La technologie qui produit®

TABLEAU D'HONNEUR DES LEADERS

PRENEZ L'INITIATIVE avec les produits d'hauts rendements de marque Pioneer®!

Hybrides de maïs de marque Pioneer®

Hybride Pioneer®	Unités thermiques	Nombre de comparaisons	Avant. moyen de rend (kg/ha)	Avant. hum.	Avant.* revenu/ha
39D82 	2625	606	207	0.9	32 \$
39K37    NOUVEAU	2650	112	276	-0.1	30 \$
39F28    NOUVEAU	2650	283	364	0.2	40 \$
38G17 	2700	319	232	0.3	27 \$
38P03  NOUVEAU	2750	154	276	0.3	35 \$
38W22    NOUVEAU	2750	564	540	0.0	57 \$
38P04   	2800	1017	370	-0.9	27 \$
38A25 	2900	804	426	-0.4	40 \$
38A26    NOUVEAU	2900	197	784	-1.3	64 \$

*Corrigé à 15,0 % d'humidité. Vos résultats peuvent varier. Les revenus bruts corrigés par hectare sont calculés à partir du prix du maïs à 118 \$ la tonne, moins 1,18 \$ de séchage par point d'humidité au-dessus de 15 %.

Données recueillies de tout le Canada jusqu'au 1 décembre 2004.

Les renseignements et les résultats contenus dans la présente représentent la moyenne de toutes les comparaisons dans la région indiquée. Les comparaisons peuvent être face à n'importe quel nombre de concurrents. Les résultats pourraient ne pas représenter la performance future et pourraient ne pas être complets. Les réactions des produits sont variables et sujettes à un nombre de pressions environnementales, des maladies et des ravageurs.

1 YieldGuard, le logo YieldGuard Corn Borer et Roundup

Ready sont des marques de commerce utilisées sous licence de Monsanto Company.

2 Voir les étiquettes des produits pour les dispositions au sujet de cette marque. Options de marchés est une marque de certification utilisée sous licence.

3 Technologie de protection contre les insectes Herculex I par Dow AgroSciences et Pioneer Hi-Bred. Herculex est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC.

4 Marques de commerce de Bayer AG.

Cultivars de soja de marque Pioneer® avec le gene Roundup Ready¹



Cultivars de soja	Unités thermiques
90B11	2525
90M20 NOUVEAU	2550
90M60 NOUVEAU	2600
90B73	2700
91B12	2775
91B33	2800
91M51 NOUVEAU	2850
91B64	2925

Cultivars de soja conventionnel de marque Pioneer®

Cultivars de soja	Unités thermiques
90A07	2500
90B43	2650
91M10 NOUVEAU	2800



PIONEER®
UNE SOCIÉTÉ DUPONT

Les produits de marque Pioneer® sont fournis sous réserve des conditions contenues dans les documents d'étiquetage et d'achat. Pioneer est le nom de la marque, les chiffres identifient les cultivars et les produits. ®, MS, MC Marques de commerce ou de service dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée. © 2004 PHL.

GRANDES Cultures s o m m a i r e

Éditorial 4
Ressortir du lot

Reportage 5
Pierre Bergevin de Sainte-Martine explique son engagement dans la production de semence

Actualités 8
- Assemblée générale des producteurs de semence
- Convention de production de semence
- L'ACPS à Edmonton
- Paiements de l'ASRA
- Enquête sur les coûts de production
- Programme d'avance de crédit printanière
- Paiements anticipés
- Partenariat avec la CSST
- Colloque en agroenvironnement
- Colloque sur les céréales



DOSSIER SEMENCES

Ce numéro présente une série d'articles portant sur le conditionnement, la sélection et le développement de la semence au Québec. De plus, vous trouverez dans nos pages centrales le guide détachable du CRAAQ sur les résultats et les recommandations des semences.

ASRA 101 26
Qu'est-ce que le revenu stabilisé?

Marché 32
La rouille du soya : une menace ou une aubaine?

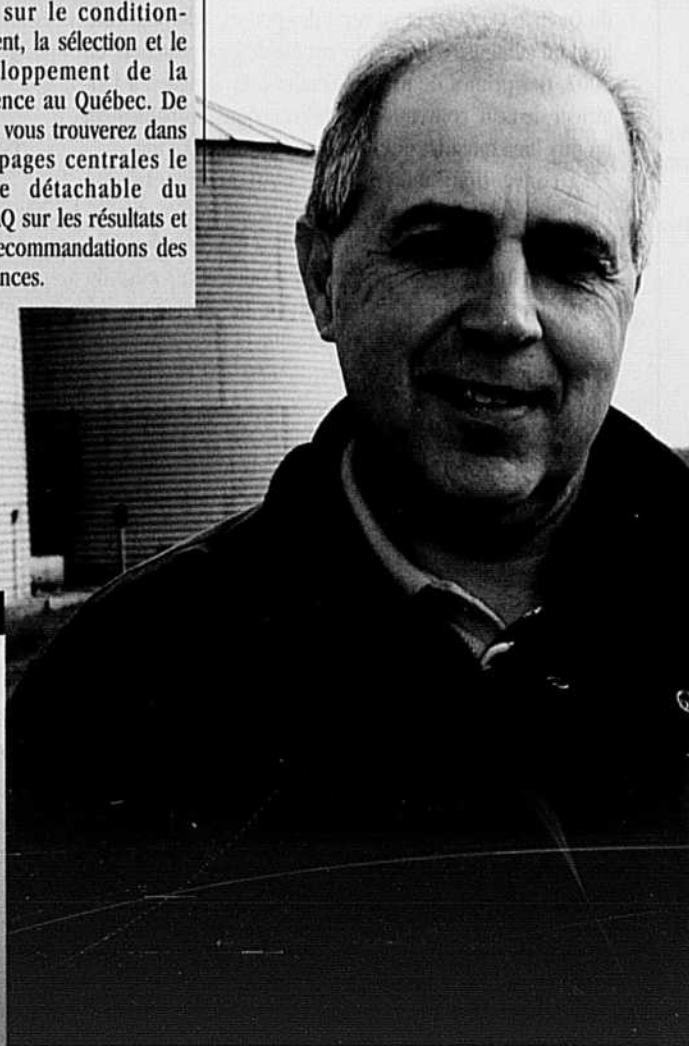
Recherches 33
Tout n'est pas noir ou blanc dans les cultures GM

Guide 38
Les Cahiers d'autoévaluation

Lin 39
Une culture adaptée au Québec

Conseil 42
De l'importance de faire enregistrer son bail de location de terre

Finances 44
Le tour de la situation financière des fermes de grandes cultures



POUR NOUS REJOINDRE...

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec
555, boul. Roland-Therrien,
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléphone : (450) 679-0530
Télécopie : (450) 679-6372
Courriel : fpccq@fpccq.qc.ca,
Internet : http://www.fpccq.qc.ca
Pour obtenir l'information... et les commentaires sur le marché des grains

Service de messagerie vocale (gratuit)
1-800-361-1345
1-800-361-9736
1-800-361-2095
(514) 521-1717 - Ligne de Montréal



JANVIER 2005
Supplément de La Terre de chez nous (TCN)

ÉDITEUR
Direction des publications
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. : (450) 679-8483
Courriel : cultures@laterre.ca
Site web : www.laterre.ca

DIRECTEUR
Daniel Boulanger

RÉDACTEUR EN CHEF
DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES
Michel Beaunoyer

SECRÉTAIRE DE PRODUCTION
Lorraine Trottier

COLLABORATEURS
Hubert Brochard, Patric Ménard, Marie-Hélène Parent,
Gale West et l'équipe de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec.

CONCEPTION GRAPHIQUE
Groupe Charest

CHEF DE PRODUCTION
Carole Lalancette

INFOGRAPHISTE
Annie Bisailon, Céline Dupras, Nancy Litjens

SÉPARATIONS DE COULEURS
Préimpression Ad Hoc Le Groupe

IMPRESSION
Imprimerie Solisco

DIRECTRICE DE LA PUBLICITÉ - QUÉBEC
Chantal Rainville

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Réal Loiseau

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC
Jacques Long
Tél. : (905) 335-5700
Télec. : (905) 335-5001

ADMINISTRATION
Pascale Côté

AGENTE DE PROMOTION
Élise Hofer

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Marie-Josée Rheault

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution : 3 mars 2005
Date de tombée publicitaire : 9 février 2005

Le magazine « Grandes Cultures » paraît cinq fois par année.
Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

PHOTOS COUVERTURE ET SOMMAIRE : MICHEL BEAUNOYER



[é d i t o r i a l]

*Lorsque nous regardons
les différentes données
illustrées pour le portrait
sur les semences dans les
pages qui suivent, force
est de constater que notre
secteur « ressort du lot »
en agriculture par les
temps qui courent. Bien
sûr, la production de
semence est fortement liée
aux autres productions
agricoles, les cultures
commerciales
notamment, et elle
connaît aussi son lot de
difficultés.*

Ressortir du lot

Cependant, peu de secteurs peuvent se vanter de maintenir une croissance aussi notable que la nôtre dans les années récentes. C'est en tout cas ce que démontrent les données sur les superficies inspectées et la valeur à la ferme de la semence généalogique. Ces chiffres nous informent, entre autres, que s'il y a déboires dans une production, comme l'orge, la situation se redressera grâce à la croissance d'une autre production, comme le soya. En bout de ligne, les statistiques que nous vous avons préparées indiquent que l'ensemble du secteur connaît une croissance remarquable. De plus, avec l'avènement espéré de l'agence de vente du blé de consommation humaine, il y a tout lieu d'être optimiste dans le secteur de la semence, car la demande pour nos produits se diversifiera.

L'action collective n'est pas étrangère aux succès de cette production relativement petite sur l'échiquier agricole québécois. En premier lieu, pensons un instant aux effets de la Convention de production de semences que le Syndicat des producteurs de semences pedigree du Québec (SPSPQ) a négocié via son affiliation à la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ) et en vertu des pouvoirs du plan conjoint qu'administre celle-ci. N'eût été de l'introduction, en 2002, des primes de prix minimales à la semence à l'intérieur de cette convention, nous recevions probablement un prix bien moindre pour notre produit aujourd'hui.

La convention facilite aussi la vie aux acheteurs à plusieurs égards. Par exemple, cette entente a clarifié les règles pour tous et ces mêmes acheteurs nous le disent aujourd'hui en clair : maintenant, tout le monde sait où on s'en va. S'il advient qu'une partie, acheteur ou producteur, s'avise de ne pas observer les règles que nous nous sommes données collectivement, la convention prévoit un mécanisme de règlement des différends et le SPSPQ veille à rétablir la situation. Il l'a d'ailleurs fait dans les derniers mois alors qu'on a « testé » la convention en allant en arbitrage dans un litige opposant un producteur de semence à un marchand. Dans ce cas, où le producteur a eu gain de cause, la convention a fonctionné efficacement puisqu'elle a permis un arbitrage rapide et concluant. J'invite d'ailleurs tous les producteurs qui croient avoir été l'objet d'irrégularités à l'égard de la Convention de production de semences, ou ne serait-ce que pour prendre de l'information, d'appeler à nos bureaux situés à la FPCCQ.

Parallèlement à ces réalisations encourageantes et à ces mandats, le SPSPQ mène plusieurs autres dossiers dans l'objectif d'améliorer constamment le sort de ses membres. Parmi ces dossiers, nous espérons pouvoir annoncer à notre prochaine assemblée des changements concrets à la faveur de nos demandes à la Financière agricole du Québec à propos de l'assurance récolte. Je vous rappelle que nos demandes consistent en la création d'un programme pour le soya de semence, la révision des valeurs assurées dans toutes les productions et l'ajustement des indemnités sur la qualité des grains de semences à l'image de celles prévalant pour les grains commerciaux.

Plusieurs autres sujets d'intérêt devraient vous inciter à participer à notre assemblée générale annuelle. Nous tiendrons celle-ci les 10 et 11 février à l'Hôtel L'Oiselière à Montmagny. Tous les membres du conseil d'administration ont hâte de vous y rencontrer pour pouvoir échanger sur nos préoccupations et nos projets.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à nos producteurs une année prospère.

Paul Adam
Président, SPSPQ

*« L'action collective
n'est pas étrangère
à la croissance de la
production de
semences
généalogiques »*



PIERRE BERGEVIN DE SAINTE-MARTINE

Chasseur de primes

Michel Beaunoyer

Producteur de semence depuis des lustres, Pierre Bergevin a développé une expertise qui lui permet d'adapter sa régie de production aux exigences les plus élevées. « Puisque je fais affaire avec plusieurs semenciers, je dois toujours être en mesure de m'adapter à leurs spécifications particulières, explique le producteur. Je ne sais jamais avant le printemps les contrats que j'aurai, je dois donc être en mesure de conserver à mes opé-

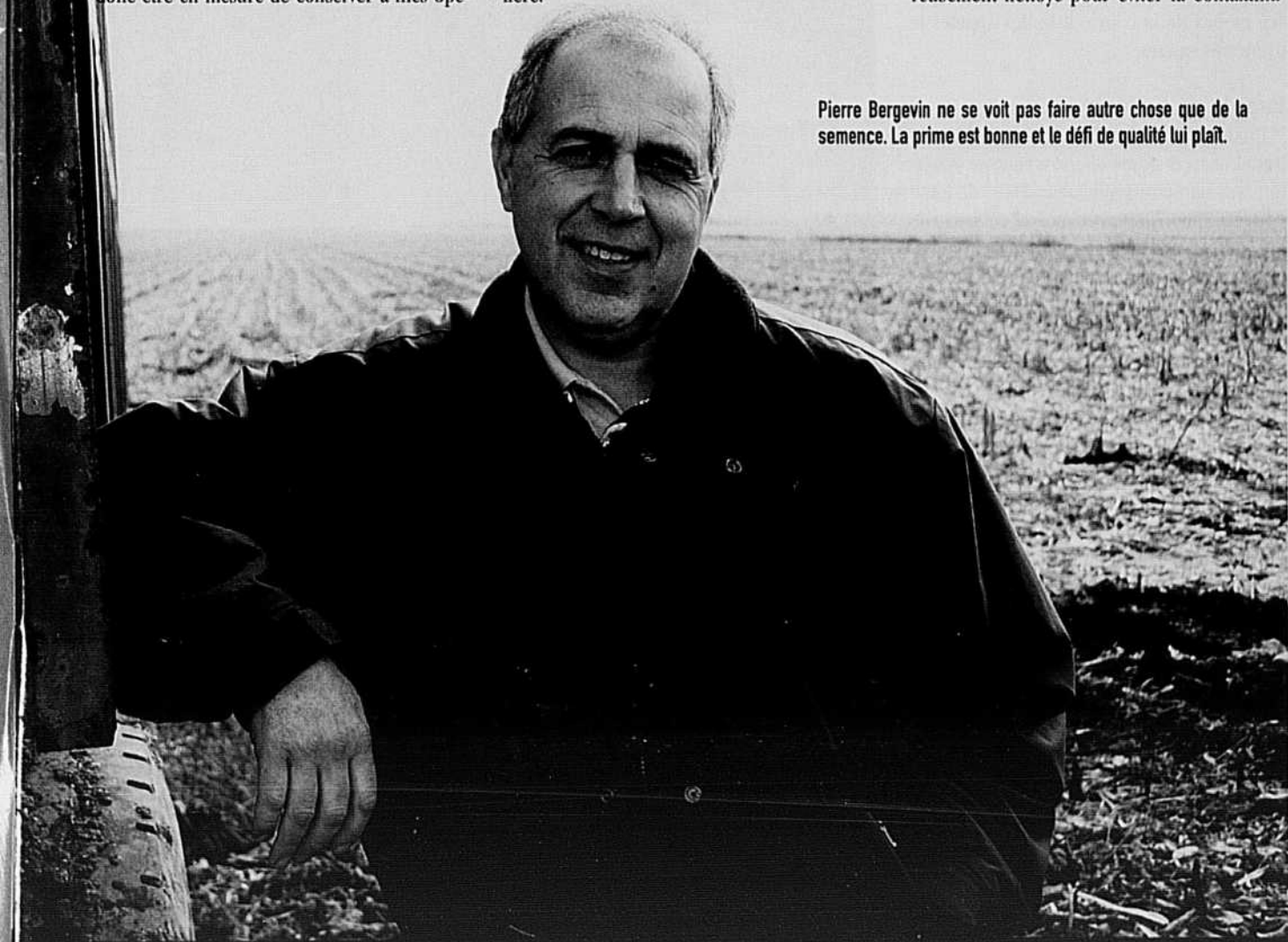
ration le plus de flexibilité possible. »

Même s'il produit de la semence depuis 35 ans, le producteur de Sainte-Martine dit que ce type de culture demande toujours une grande vigilance. En étant producteur de semence Sélect, il se trouve au sommet de la chaîne de ce type de production. Qui plus est, on lui confie aussi la production de semence de soya IP, des variétés qui demandent une attention particulière.

« Le plus important pour maintenir un haut niveau de qualité de semence est d'être très méticuleux sur la propreté des équipements. » Cela explique pourquoi la ferme Pierre Bergevin inc. possède tous ses équipements, cela rend plus simples les opérations de nettoyage.

Que ce soit lors du semis, de la récolte ou de l'entreposage, il faut que tout soit rigoureusement nettoyé pour éviter la contamina-

Pierre Bergevin ne se voit pas faire autre chose que de la semence. La prime est bonne et le défi de qualité lui plaît.



tion. La gestion des champs appelle aussi un suivi sévère. Par exemple, on ne peut évidemment semer de l'orge sur un retour d'orge pour éviter que les variétés ne se mélangent accidentellement.

Travail de terrain

Les parcelles de nouvelles semences méritent une attention toute particulière. « Ce ne sont jamais de grandes superficies, précise le producteur, car il faut bien les isoler dans le champ. Il faut marcher ces parcelles constamment, éliminer à la main les plants hors type et noter toutes les anomalies. » Selon lui, même si cette approche peut sembler fastidieuse, elle réduit au minimum les problèmes par la suite. D'autant que ces parcelles seront minutieusement inspectées par un représentant de l'Agence canadienne d'Inspection des Aliments avant la récolte.

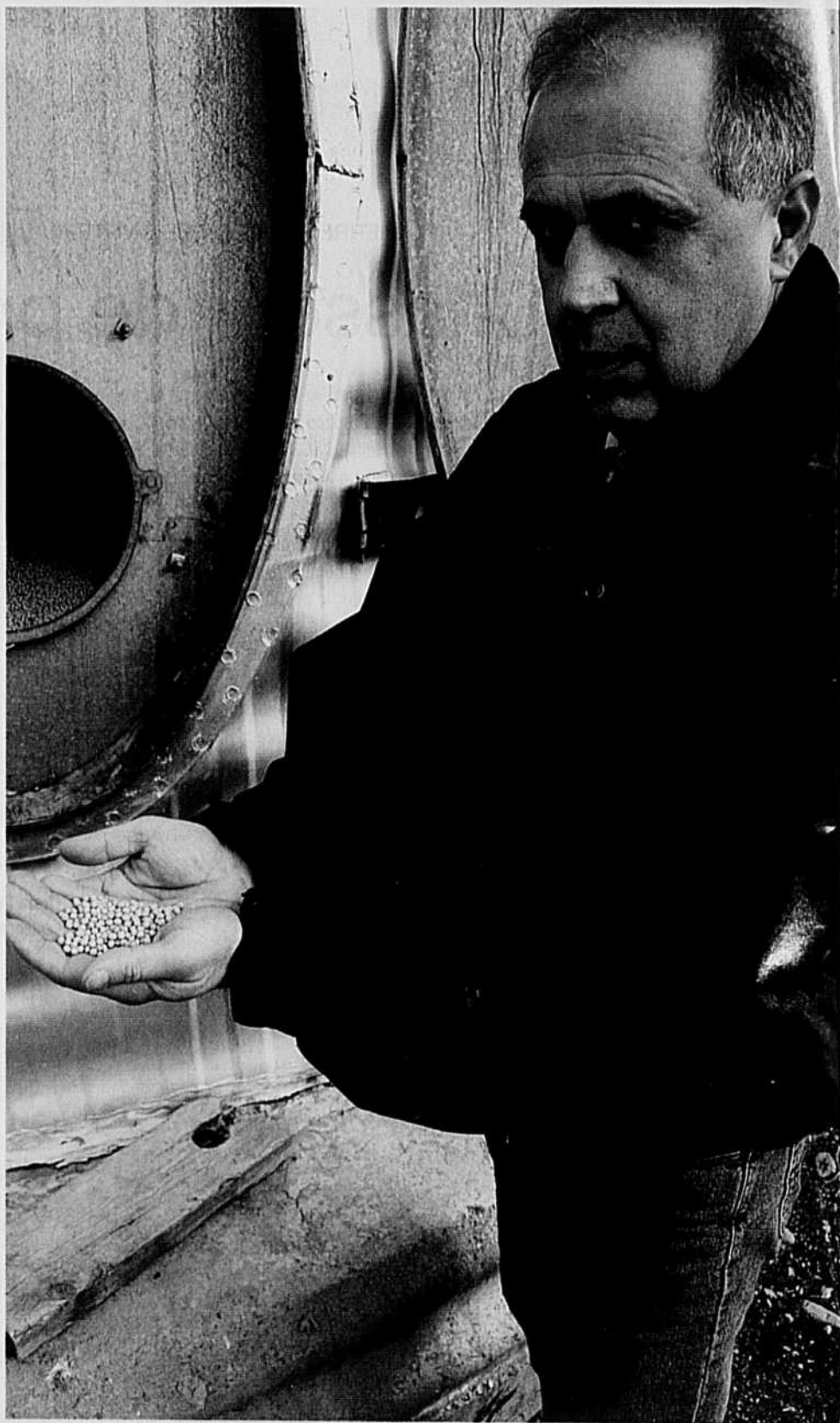
Qui plus est, le producteur de semence Sélect ou de soya IP sait très bien que le succès de son opération repose sur sa réputation. Si la semence livrée au poste de criblage à l'automne n'est pas à la hauteur, il risque de glisser en bas de la courte liste des appelés le printemps suivant.

Espoir en l'avenir

Produire de la semence demande plus de travail, mais la prime offerte compense cet effort, estime notre producteur. Mais, de toute évidence, pour lui la production de semence est un marché d'avenir. Les producteurs québécois sont en mesure de produire la semence de la plus haute qualité. Cette capacité est complétée par des installations de criblage qui sont aptes à traiter la semence de façon à bien protéger la pureté variétale.

Cela est significatif, dans le cas du soya IP notamment. Le marché d'exportation, très friand de ces variétés, est en forte croissance, ce qui peut signifier des débouchés d'avenir très intéressants pour les producteurs d'ici. « Nous sommes en bonne position ici, soutient Pierre Bergevin, car nous pouvons mieux garantir la pureté de la semence et des récoltes que plusieurs pays producteurs nous faisant concurrence. Je crois sérieusement qu'il s'agit d'un créneau que nous gagnerions à développer davantage. »

Comme en toutes choses, le développement d'un produit de qualité demande plus de travail pour le producteur, mais il lui offre en échange une belle valeur ajoutée.



Chaque chose à sa place. Le silo de soya IP sera réservé pour ce type de récolte dans les années à venir pour éviter toute contamination. Pour le producteur de semence, la gestion de l'entreposage fait partie des nombreux défis à relever.

ÇA GERME MIEUX AVEC DU BLEU!

ST DES LITS DE SEMIS SUR MESURE !

Spécialement conçus pour le modèle **ST250**, les systèmes de nivelage évolués répartissent uniformément le sol et les résidus derrière le cultivateur pour donner un fini lisse et égal qui facilite l'ensemencement.

DE MEILLEURS LITS DE SEMENCES

Il est prouvé qu'une croissance rapide après l'ensemencement optimise le potentiel de rendement.

Le cultivateur **ST250** et le système de finition des lits de semis **SG120** de New Holland font équipe pour créer le lit de semis idéal afin d'augmenter le rendement et le potentiel de profits. Comment?

En créant un lit de semis ferme et égal qui assure un meilleur contact entre les semences et le sol pour favoriser la germination et une émergence uniforme des plantes partout dans le champs.

SP POUR OPTIMISER LE RENDEMENT OPÉRATIONNEL ET AGRONOMIQUE, IL FAUT OBTENIR LE MEILLEUR DOSAGE ENTRE LA PRÉCISION DE LA DISTRIBUTION DES GRAINES, LES CONDITIONS DU LIT DE SEMENCE ET LA RAPIDITÉ DE FONCTIONNEMENT.



L'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE LEVÉE

Les planteurs New Holland donnent un atout concurrentiel aux agriculteurs en accélérant la germination, ce qui entraîne une levée précoce et uniforme... synonyme d'un potentiel supérieur de rendement. La jauge de profondeur réglée à zéro assure des rangs précis et réguliers. Vous sauvez ainsi jusqu'à 70 pour cent du temps habituellement nécessaire au réglage des autres planteurs.

SP280 • 8 rangs étroits et larges

Le planteur à barre rigide assure une excellente maniabilité et une visibilité exceptionnelle.

SP380 • 8 rangs larges, 12 rangs étroits et larges

Repliez et empilez les ailes pour un transport rapide et facile.

SP480 • 6 ou 8 rangs étroits

Un planteur tracté à châssis pleine largeur; la configuration à 6 ou 8 rangs étroits est parfaite pour les exploitations qui comportent des plateaux ou de petits champs.

SP580 À CHÂSSIS PIVOTANT • 12 ou 16 rangs étroits

Le planteur à châssis pivotant assure une conversion simple de la position d'ensemencement à celle de transport.

Rangs divisés

La solution à la fine pointe de la technologie pour les cultivateurs de maïs et de soja qui font la rotation entre des rangs de 30 et de 15 pouces et qui désirent semer plus d'acres chaque jour.

**UN DYNAMISME PAS COMME LES AUTRES...
CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES DU QUÉBEC**

Visitez le site web des concessionnaires du Québec ccnhq.com



NEW HOLLAND
www.newholland.com/na/

Assemblée générale annuelle des producteurs de semences

Fidèle à son habitude d'alternance entre la région de Québec et l'ouest de la province, le conseil d'administration du Syndicat des producteurs de semences *pedigree* du Québec (SPSPQ) se rendra à Montmagny pour son Assemblée générale annuelle 2005 après avoir visité l'Estrie en 2004. C'est en effet à l'Hôtel L'Oiselière que se tiendra l'AGA des producteurs de semences les 10 et 11 février 2005. Le conseil d'administration espère obtenir une forte assistance puisque l'on pourrait connaître, à cette occasion, des développements intéressants au regard de certains dossiers de première importance. Pensons, entre autres, au dossier des programmes d'assurance récolte spécifiques à la semence pour lesquels les producteurs en assemblée à Orford en 2004 demandaient des modifications importantes. Par ailleurs, mentionnons que nous offrirons aux participants une série de conférences de haute qualité. Nous compterons parmi nos con-

férenciers Marco Dumais, professeur associé à l'Université du Québec à Rimouski, qui traitera de la mondialisation agricole.

Convention de production de semences

Au risque d'être redondant, le conseil d'administration du SPSPQ tient à rappeler qu'il assure continuellement un suivi rigoureux de la Convention de production de semences. En 2004, un litige a été porté à l'attention du syndicat qui a soutenu le producteur dans ses démarches et ses représentations. Ce soutien du SPSPQ a d'ailleurs porté fruit puisque le producteur a pu récupérer des sommes qu'il réclamait en vertu de la Convention de production de semences et ses dispositions à l'égard du prix de la semence et la prise de livraison du produit. Le conseil d'administration du SPSPQ souhaite donc rappeler à tous les producteurs la disponibilité de son personnel lorsqu'ils ont besoin d'information et de soutien dans une situation litigieuse ou simplement

pour améliorer leur compréhension de la convention.

L'ACPS à Edmonton

L'Association canadienne des producteurs de semence (ACPS) tiendra son assemblée générale annuelle à Edmonton en juillet 2005. L'assemblée annuelle de l'ACPS est toujours une occasion spéciale de l'année dans le monde des semences. C'est en effet souvent l'occasion d'échanger et d'établir les orientations sur la réglementation en matière de production de semence. Pour cette raison, une délégation québécoise, formée principalement du conseil d'administration du SPSPQ, se fait un devoir de participer à cet événement pour représenter les intérêts des producteurs québécois.

ASRA

Année d'assurance 2004 : devancement du paiement de décembre

Quelques lignes pour vous rappeler que le



versement qui vous est normalement envoyé en décembre a été versé en novembre. En effet, la FADQ a répondu positivement à la demande de la FPCCQ afin d'alléger quelque peu le manque de liquidités et ainsi atténuer la pression de vente. Tout ceci dans le but de favoriser une mise en marché répartie tout au long de l'année de commercialisation. Il est donc tout à fait normal que vous n'ayez reçu aucun paiement en décembre, contrairement aux années antérieures.

Année d'assurance 2003 : paiement final

En ce qui concerne l'année d'assurance 2003, il ne reste que le paiement final à verser aux producteurs. Au moment d'écrire ces lignes, la FADQ s'affairait à réaliser les enquêtes de prix (évaluation du prix moyen du marché) et l'indexation des postes du coût de production (détermination du revenu stabilisé). La FPCCQ aura à valider ces données avant que ne soit enclenché le paiement. La FPCCQ vous tiendra informés des montants dès que possible via son site Internet et le message d'informations sur les marchés.

Coût de production : une nouvelle enquête en 2005

L'année 2005 marquera la mise à jour du coût de production dans le secteur des grandes cultures. Dans le courant du mois de novembre, le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) a d'ailleurs fait parvenir aux producteurs inscrits à l'ASRA une lettre les informant du début des travaux d'enquête. Un recrutement téléphonique a également été réalisé afin de cibler des fermes répondant aux critères de sélection. C'est le MAPAQ qui a été chargé de réaliser les travaux d'enquête, tout comme en 2000. Il est à noter

que ce nouveau coût de production ne sera en application qu'en 2007.

La FPCCQ, par sa participation au sein du comité de travail sectoriel, assurera en collaboration avec le CECPA, la FADQ et le MAPAQ le suivi de cette enquête. Elle pourra donc faire valoir son point de vue et faire ses recommandations en regard du choix de l'échantillon, de la cueillette des données et de leur analyse.

La FPCCQ tient à souligner aux producteurs qui participeront à l'enquête qu'ils peuvent en tout temps communiquer avec le personnel de la FPCCQ pour obtenir du support dans cette démarche ou encore des informations sur tout aspect de l'enquête. Par ailleurs, le comité sectoriel s'est dit déterminé à développer une stratégie de communication afin de garder tous les producteurs informés du déroulement de l'enquête. Entre autres, des informations vous seront transmises lors des envois des paiements ASRA. De son côté, la FPCCQ veillera à informer les producteurs, le principal outil à cet effet étant la revue *Grandes Cultures*. Il vous sera également possible, comme pour tout autre sujet, d'obtenir des informations en communiquant avec votre syndicat régional.

Programme d'avance de crédit printanière (PACP)

Dans le cadre de ce programme fédéral, le montant total avancé aux producteurs de grandes cultures pour l'année 2004 par l'entremise de La Financière agricole du Québec, s'est élevé à près de 53 millions de dollars. Comme il a été convenu avec cette dernière, l'avance payable en décembre 2004 dans le cadre du régime d'assurance stabilisation, a servi en premier lieu à rembourser ce montant dû à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). En ce qui concerne le

deuxième niveau d'intervention qui était disponible via la Fédération, environ 200 entreprises agricoles s'en sont prévaluées, pour un montant total estimatif de 6,2 millions de dollars.

En principe, le PACP devrait être reconduit par AAC en 2005, sous les mêmes conditions que l'année dernière. La Fédération est présentement en négociations avec les différents intervenants dans ce dossier pour tenter d'offrir ce programme aux producteurs, à nouveau par l'entremise de La Financière agricole du Québec (sous toute réserve), selon un principe similaire à celui de l'année dernière.

Pour les entreprises agricoles désirant obtenir un prêt supplémentaire de la Fédération dans le cadre du PACP, nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'être protégé par l'assurance récolte et, que la date limite pour vous assurer est le 30 avril 2005.

Paiements anticipés - campagne 2004-2005

Nous vous rappelons l'obligation que vous avez de vendre votre récolte à un acheteur figurant sur notre «Liste des acheteurs autorisés» pour ne pas perdre votre privilège d'un prêt sans intérêts. Dès que vous vendez votre grain à un acheteur ne figurant pas sur cette liste, les directives de ce programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada nous obligent à vous facturer des intérêts et ce, rétroactivement à la date où l'avance vous a été émise. Il peut vous être possible également de vendre à un producteur-consommateur ayant signé une entente avec nous. En cas de doute sur le statut de votre acheteur, veuillez communiquer avec nous au (450) 679-0540, poste 8588 ou 8230.

De plus, nous vous rappelons que tout participant à ce programme a la responsabilité de

MILPRO

LES INDUSTRIES MILPRO INC.

1150, Brouillette, St-Hyacinthe (Québec) Canada J2T 2G8

Tél.: (450) 771-2404 • Fax: (450) 771-6264

Courriel: milpro@law-marot.com

CONCEPTION & FABRICATION



Le séchoir
Law
fait peau neuve

PLUS DE RENDEMENT



CONVOYEUR À CHAÎNE
(POMPE À GRAIN)

PLUS DE VALEUR AJOUTÉE



SILO SÉCHOIR
(STIR-RITE SUPER FLOW & EZEE-DRY)

PLUS DE PERFORMANCE



SYSTÈMES D'ENTREPOSAGE
MANUTENTION NETTOYAGE
SÉCHAGE ET MEUNERIE

Une satisfaction assurée!



Plus de rendement.

Plus de valeur ajoutée.

Plus de choix.

Semez les hybrides de
maïs Bt de NK® et obtenez
533 kg de plus à l'hectare.
Une valeur ajoutée de
83,10 \$ par unité.*

Plus de choix avec les hybrides de maïs
de marque NK :

- ♦ Hybrides Bt YieldGard^{MD} pour
une meilleure protection contre
la pyrale du maïs
- ♦ Hybrides résistants à l'herbicide Liberty®
pour un désherbage à large spectre
des plus sécuritaires pour la culture
- ♦ Aucune restriction à l'exportation ni
soutis de commercialisation avec les
hybrides YieldGard et les hybrides
résistants au Liberty de marque NK
- ♦ Traitement de semences Poncho^{MC}
pour combattre les insectes en début
de saison
- ♦ Un réseau de détaillants, un service à
la clientèle, une expertise agronomique
et un support technique sans pareils

Plus de rendement, plus de valeur
ajoutée et plus de choix dans chaque
unité. Visitez www.nkcanada.com ou
composez 1 888 300-0147 pour connaître
le spécialiste NK le plus près de chez
vous. Et attendez-vous à plus.



Le sens de la terre^{MC}

*Le maïs Bt doit être utilisé de façon responsable dans le cadre d'une stratégie
de prévention de la résistance des insectes.*

syngenta

* D'après les résultats d'un dépistage intensif effectué dans plus de 1 400 champs au cours
des huit dernières années. Prix du maïs 3-140 \$/tonne métrique.

NK et le logo NK sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Le sens de la terre est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

YieldGard est une marque déposée de Monsanto Company utilisée sous licence par Syngenta Semences Canada, Inc.

Liberty est une marque déposée de Bayer. Poncho est une marque de commerce de Bayer.



mentionner à son acheteur la nécessité de transmettre le paiement de toute vente de grains à la Fédération. Advenant le cas où l'acheteur vous retourne par erreur le paiement de votre transaction, vous devez endosser ce chèque et nous le faire parvenir accompagné des preuves de pesée dans les plus brefs délais. À défaut de ce faire, nous ne pourrions pas tenir compte des preuves de tonnage et le montant sera appliqué en remboursement direct avec intérêts.

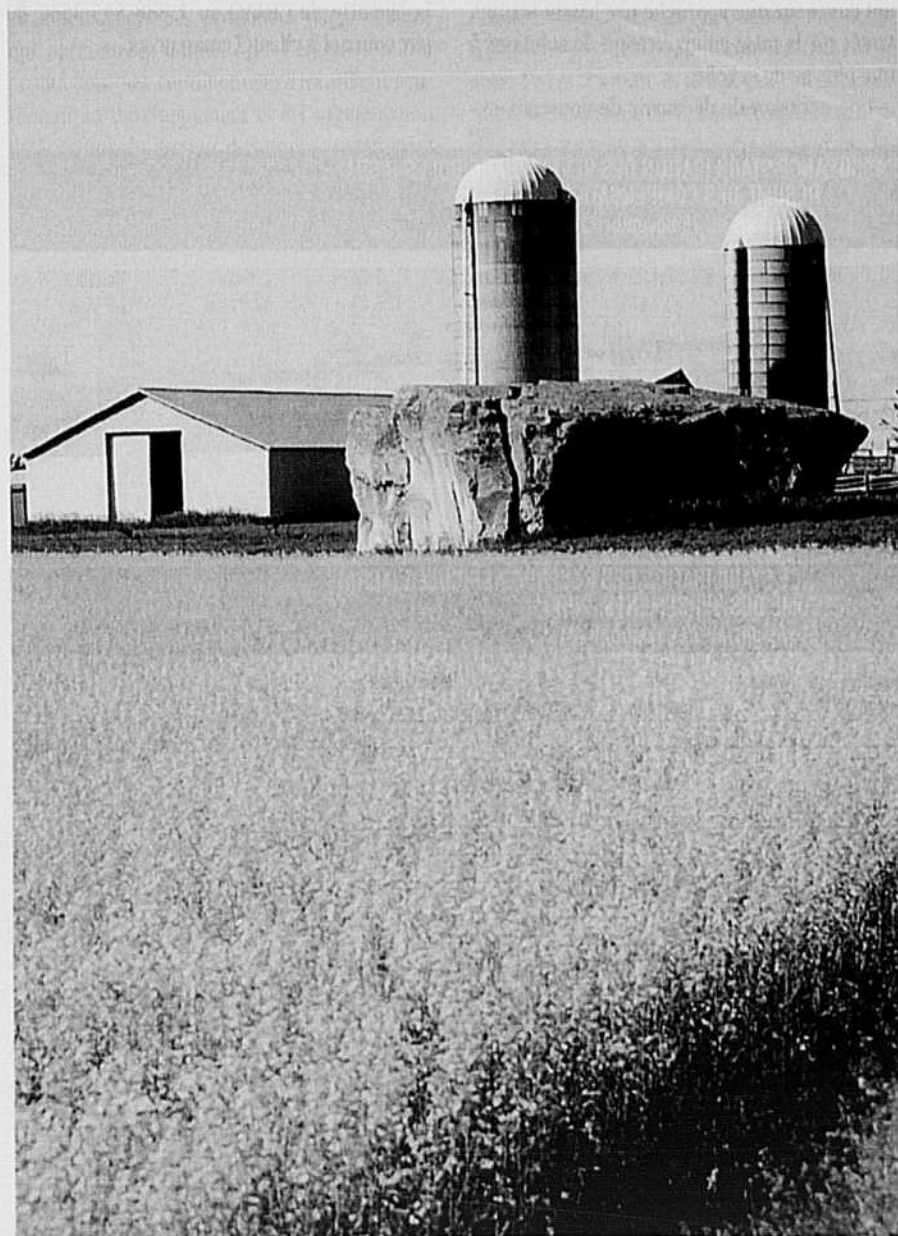
Partenariat : CSST – producteurs de cultures commerciales

L'agriculture est un secteur d'activité à risque en matière de santé et de sécurité au travail. En réponse à cette problématique, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et l'Union des producteurs agricoles (UPA) unissent leurs efforts depuis plusieurs années pour

sensibiliser les producteurs à la prévention. C'est dans ce contexte qu'il a été convenu d'intervenir directement auprès des fédérations spécialisées afin d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action adaptés à leurs réalités et problématiques propres. La FPCCQ est ainsi la première à participer à cette importante opération.

Les objectifs généraux que poursuivent conjointement la CSST et la FPCCQ sont à l'effet de :

- sensibiliser les producteurs de cultures commerciales aux dangers dans leur milieu de travail et à l'importance de la prévention;
- faire adopter par les producteurs des mesures de prévention permettant de corriger les situations dangereuses et d'éviter les accidents;
- diminuer le nombre et la gravité des accidents et des maladies professionnelles;
- susciter une prise en charge de la santé et la sécurité au travail par le milieu.



NK. Plus de choix pour les producteurs qui ont le sens de la terre.

Nouveau

N16-N7 2600 UTM  

Un hybride hâtif qui exprime tout son potentiel de rendement tard en saison.

- Fleurit et forme son grain tôt
- Profite pleinement des saisons longues
- Adapté à de nombreux types de sol et à tous les systèmes culturaux

Nouveau

N22-Q4 2650 UTM  

Refuge

Un hybride refuge LibertyLink® non Bt très performant.

- Très bonnes tiges; santé des plants exceptionnelle
- Excellents rendements en grains de poids spécifique élevé
- Possède le potentiel pour devenir le standard de l'industrie dans son groupe de maturité

N22-T8 2650 UTM  

Superbes caractères agronomiques.

- Santé des plants exceptionnelle, même dans les années courtes ou favorables aux maladies
- Très bonne tolérance au stress
- Un gagnant

Nouveau

N25-J7 2700 UTM  

Un hybride doté d'une grande capacité d'adaptation.

- Rendement stable dans divers milieux de production
- Répond aux attentes des producteurs pour le rendement et la résistance à la verse
- Bonne protection contre les maladies

Contactez votre détaillant de semences NK dès aujourd'hui.



Le sens de la terre^{MC}

Deux cibles prioritaires

Le plan d'action, qui est en voie d'élaboration et qui sera en vigueur dès cette année, a déjà identifié deux cibles d'intervention prioritaire à savoir les pièces en mouvement et les travaux dans les espaces clos. Diverses activités seront bientôt proposées pour sensibiliser les producteurs à l'importance d'intégrer des pratiques sécuritaires à leurs opérations quotidiennes.

Une agriculture économiquement viable et respectueuse de l'environnement ...

Deux groupes d'experts affiliés au CRAAQ proposent aux intervenants du milieu rural, municipal et provincial ainsi qu'aux producteurs un nouveau colloque en agroenvironnement les 23 et 24 février 2005. L'événement vise à mettre en évidence et à approfondir les nombreuses actions qui sont menées sur le terrain afin de répondre aux objectifs d'une agriculture économiquement viable et respectueuse de l'environnement.

Les groupes d'experts sont en fait la Com-

mission de génie agroalimentaire et de l'environnement et la Commission de conservation et gestion des sols, ingénieurs et agronomes, ils regroupent leur expertise afin de répondre aux problématiques vécues sur le terrain. Qu'il s'agisse d'outils d'intervention à l'échelle d'un territoire ou d'outils utilisés pour optimiser la gestion des sols et de l'eau à l'échelle de la ferme, le programme du colloque a été conçu pour vous permettre de prendre connaissance de projets réalisés au Québec et de jeter un coup d'œil sur les approches et les programmes agroenvironnementaux de nos compétiteurs. Une vingtaine de conférenciers aborderont les aspects globaux de la situation environnementale, présenteront des pratiques agronomiques en relation avec la qualité des sols et livreront le fruit de leur expertise. Différentes techniques d'aménagement de conservation des sols et de l'eau seront abordées. Les initiatives sont nombreuses et diversifiées, misant tantôt sur une approche par bassin versant, tantôt sur la mise en application de solutions à une plus petite échelle.

Une occasion de découvrir de nouveaux ou-

tils et de partager de l'information sur l'approche diagnostic et l'application de mesures concrètes pour améliorer la gestion des sols et de l'eau.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le programme complet au www.craaq.qc.ca ou contacter le Service à la clientèle du CRAAQ au 1 888 535-2537.

À ne pas manquer!

Des cultures aux premiers rangs! Voilà le thème du Colloque sur les céréales qui se tiendra le 2 février prochain à Québec. Les conférenciers aborderont les plus importants éléments entourant la décision d'établir une production céréalière (blé, orge et avoine). Un programme composé de 3 blocs : les semences, les meilleures techniques de régie de culture et les marchés.

Pour plus de renseignements : Consultez le site www.craaq.qc.ca ou contactez le Service à la clientèle du CRAAQ au 1 888 535-2537 ou par courriel à client@craaq.qc.ca

PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES (ASRA) RÉSUMÉ DES COMPENSATIONS Prévisions au 18 novembre 2004

		Avoine (3,2 t/ha)		Blé fourrager (3,3 t/ha)		Blé cons. humaine (3,1 t/ha)		Maïs-grain (7,2 t/ha)		Orge (3,5 t/ha)		Soya (3,0 t/ha)		Canola (2,3 t/ha)	
		2003*	2004*	2003*	2004*	2003*	2004*	2003*	2004*	2003*	2004*	2003*	2004*	2003*	2004*
Revenu stabilisé après CSRA	\$/tm	231,02	235,64	253,48	258,55	281,36	286,99	181,81	185,44	225,04	229,54	270,64	281,75	415,97	424,28
Prix du marché	\$/tm	126,00	118,00	147,00	130,00	180,00	172,00	140,00	123,00	122,00	115,00	366,00	265,00	330,00	275,00
Compensation brute	\$/ha	336,05	376,44	351,38	424,21	314,21	356,45	301,00	449,58	360,45	400,90	0,00	50,26	197,72	343,35
Cotisation nette	\$/ha	107,56	127,59	79,95	112,17	52,61	97,11	101,31	112,52	97,91	131,75	27,10	14,14	31,01	52,53
Compensation nette	\$/ha	228,49	248,85	271,43	312,04	261,60	259,34	199,69	337,06	262,74	269,15	-27,10	36,12	166,71	290,82

*prévisions de la FPCCQ

PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES (ASRA) RÉSUMÉ DES VERSEMENTS (\$/HA)** Prévisions au 18 novembre 2004

	Saison	Date approximative du versement	Avoine	Blé fourrager	Blé cons. humaine	Maïs-grain	Orge	Soya	Canola
VERSEMENTS REÇUS									
1 ^{re} avance									
Crédits printaniers (mai)	2003-2004	14 mai 2003	25,00	30,00	10,00	27,00	30,00	0,00	0,00
Crédits printaniers (août)	2003-2004	22 août 2003	25,00	30,00	10,00	27,00	30,00	0,00	0,00
1 ^{re} avance	2003-2004	17 déc. 2003	38,94	51,06	57,83	60,89	40,14	-11,78	-25,60
Paiement final	2002-2003	2 février 2004	39,08	23,45	83,79	57,51	53,84	-0,30	-0,99
Ajustement paiement final	2002-2003	30 avril 2004	37,79	47,38	47,57	11,90	52,90	3,53	9,04
2 ^e avance	2003-2004	30 avril 2004	70,71	75,83	102,56	41,84	80,08	-15,32	107,03
1 ^{re} avance									
Crédits printaniers (mai)	2004-2005	13 mai 2004	46,00	46,00	50,00	35,00	48,00	-7,99	29,00
Crédits printaniers (août)	2004-2005	23 août 2004	46,00	46,00	50,00	35,00	48,00	0,00	29,00
1 ^{re} avance (complément)	2004-2005	19 nov. 2004	19,98	38,02	16,70	75,20	25,12	17,49	57,34
VERSEMENTS À VENIR*									
Paiement final*	2003-2004	janvier 2005	68,84	84,54	81,21	42,96	82,52	0,00	85,28
2 ^e avance*	2004-2005	avril 2005	62,21	88,41	64,84	90,74	67,29	15,78	88,23
Paiement final*	2004-2005	janvier 2006	74,66	93,61	77,80	101,12	80,75	10,83	87,25

*prévisions de la FPCCQ

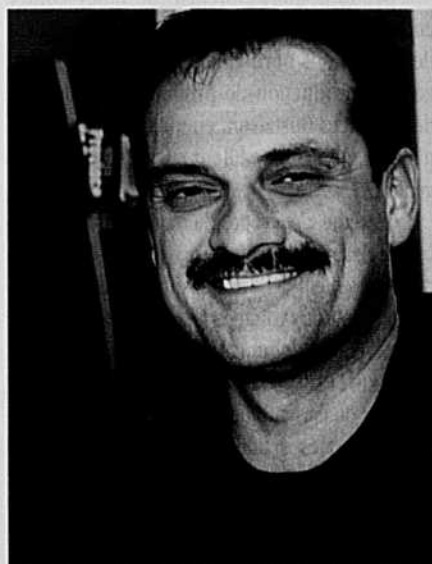
**Les montants sont présentés nets, c'est-à-dire que la cotisation a déjà été soustraite.



TRAITEMENT DES SEMENCES

Un secteur innovateur et en croissance

Rénald Bourgeois



Photos : Rénald Bourgeois

Jean Tétreault, président de l'Association des conditionneurs de semences.

L'Association des conditionneurs de semences du Québec s'efforce d'offrir aux utilisateurs des produits à valeur ajoutée qui permettront d'améliorer l'efficacité de la production. Les conditionneurs travaillent activement au développement et à l'augmentation des revenus du secteur des grains, notamment en développant le marché des grains pour la consommation humaine.

Une trentaine de conditionneurs, représen-

tant environ 95 % des volumes transigés, sont regroupés au sein de l'Association des conditionneurs de semences du Québec. Par ordre d'importance, les conditionneurs traitent le soya, l'orge, l'avoine et le blé. Les semences de maïs, des hybrides de lignées éloignées génétiquement, ne sont pas produites au Québec. Elles ne sont donc pas conditionnées ici. Mais cela pourrait changer, pense Jean Tétreault, président de l'Association et actionnaire de Les

En grandes cultures, la gestion du risque prend de plus en plus d'importance.

On ne sème qu'une fois par année, environ 25 fois dans toute la carrière d'un agriculteur.

On ne peut pas prendre le risque de mettre en terre une semence de moindre qualité.

La semence certifiée est encore et toujours le meilleur gage de succès!



Syndicat des producteurs de semences pedigree du Québec

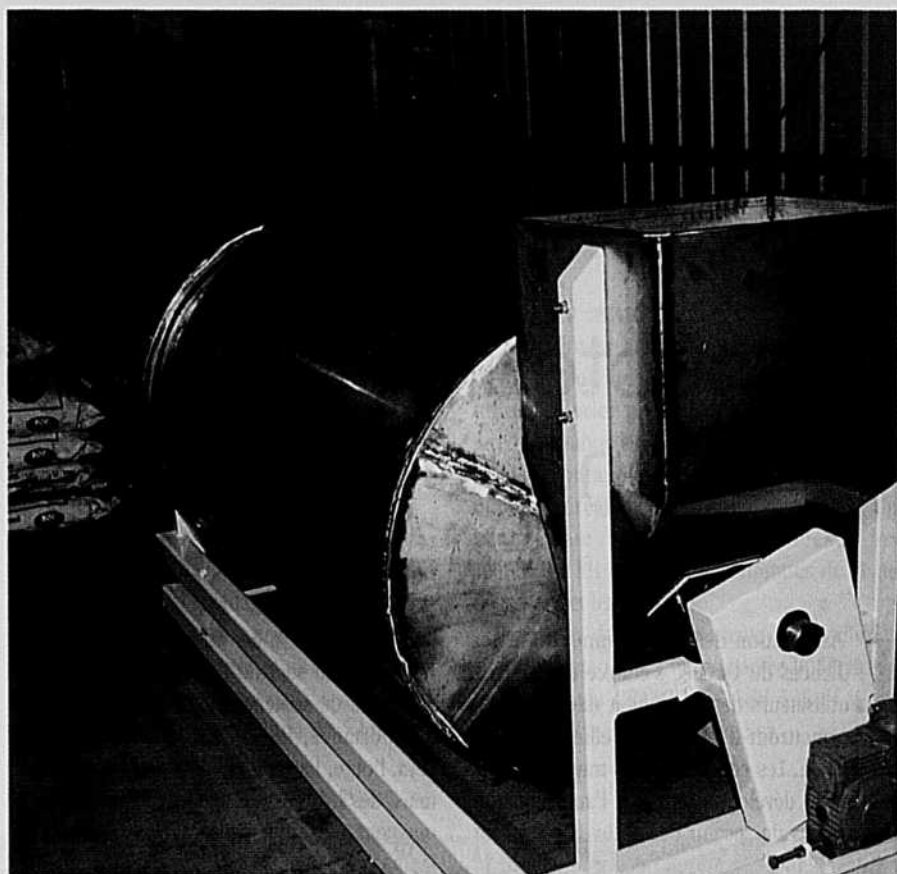
Traiter la semence

Les traitements antiparasitaires des semences de grandes cultures se limitaient, il y a peu de temps, aux applications de fongicides. Ceux-ci aidaient à combattre des organismes pathogènes présents dans les semences ou dans le sol.

Maintenant, les fabricants ajoutent également des produits qui permettent de lutter contre certains insectes. Avec l'acquisition complète des opérations nord-américaines de la compagnie de production de produits de traitement de semences Gustafson, en mars dernier, Bayer n'a plus qu'un compétiteur sur ce marché, Syngenta.

Le lindane a été retiré du marché, mais on retrouve des produits nouveaux composés de plus d'un ingrédient actif et qui offrent plus de protection pour des volumes restreints. Les produits plus anciens, comme le Vitaflo, ont aussi été améliorés. Gustafson propose le Vitaflo-280, un mélange de carbathiine et de thirame. Il prévient les principales maladies fongiques du blé, de l'orge, de l'avoine, du seigle, du triticale, du lin,

Les sacs remplis sont empilés sur des palettes par un bras robotisé qui exécute un programme précis d'empilage.



Pour la prochaine saison de traitement, les Grains Semtech mettront à l'essai un nouveau système de traitement des semences pour augmenter la rapidité et l'efficacité de cette opération.



du maïs, des haricots secs, des pois, des lentilles et du soya.

L'Apron Maxx RTA est un traitement de semences qu'on peut utiliser sur le soya, les haricots secs, les pois chiches, les lentilles et les pois secs. Il contient une solution de fludioxonil et de métalaxil-M, appartenant aux groupes 4 et 12. Il est actif contre un large éventail de maladies causées par les pathogènes, *Fusarium*, *Rhizoctonia*, *Pythium*, *Colletotrichum*

et *Botrytis*. Il s'agit d'une formulation liquide prête à l'emploi qui doit être utilisée avec un équipement adéquat d'enrobage et de séchage pour obtenir une couverture homogène et une coloration des semences. Cette recommandation s'applique à tous les fongicides. L'Apron Maxx RTA est compatible avec les inoculants commerciaux de *Rhizobium*.

L'Apron FL est utilisé pour un nombre plus grand de semences. S'ajoutent aux précédentes

le maïs, les petites céréales, le tournesol et le sorgho, entre autres.

Le Cruiser 5FS devrait quant à lui être disponible l'an prochain. Syngenta attend son homologation pour 2005. Il s'agit d'une formulation insecticide de thiaméthoxam pour l'élimination des vers fils-de-fer dans le blé et l'orge. Il peut être utilisé en mélange avec le Dividend KL RTA. Il faut utiliser une technique permettant d'obtenir une couverture et un séchage unifor-



Les grains Semtech ont augmenté leur capacité d'entreposage pour répondre adéquatement à la demande de soya d'alimentation humaine pour l'exportation.

Vos SOLUTIONS en productions végétales

17 usines d'engrais
pour vous servir



céréales de
printemps et
d'automne



application de chaux



pulvérisation à air-assisté à forfait

soyas
conventionnels et
Roundup Ready



**william
houde**
agrs-fournitures
siège social
8, 3^{ème} rang ouest
St-Simon (Québec) J0H 1Y0
1-800-663-0064

semences, produits de phyto-protection, engrais granulaires et liquides, amendements, géotech, mise en marché de récoltes, etc.

me des grains.

Le Raxil 250 FL est une formulation de tébuconazole, un fongicide pour le traitement des semences de blé, d'orge et d'avoine. Il réprime plusieurs champignons causant des maladies qui nuisent à la levée et à la croissance des jeunes plants. Le produit se présente sous la forme d'une pâte fluide.

Le Poncho est un traitement insecticide à base de clothiandine applicable sur les semences de maïs et de canola. Le produit circule dans la plante et intoxique des larves et des vers qui se nourrissent des jeunes plantes.

Le Prosper est un mélange de fongicide et d'insecticide systémique. Il contient du carathiine, du thirame, du métalaxyl et du clothianidin. Homologué pour traiter la semence de canola, il permet de lutter contre les maladies fongiques causées par *Pythium*, *Rhizoctonia*, *Fusarium*, *Alternaria* et la jambe noire, et contre certains insectes.

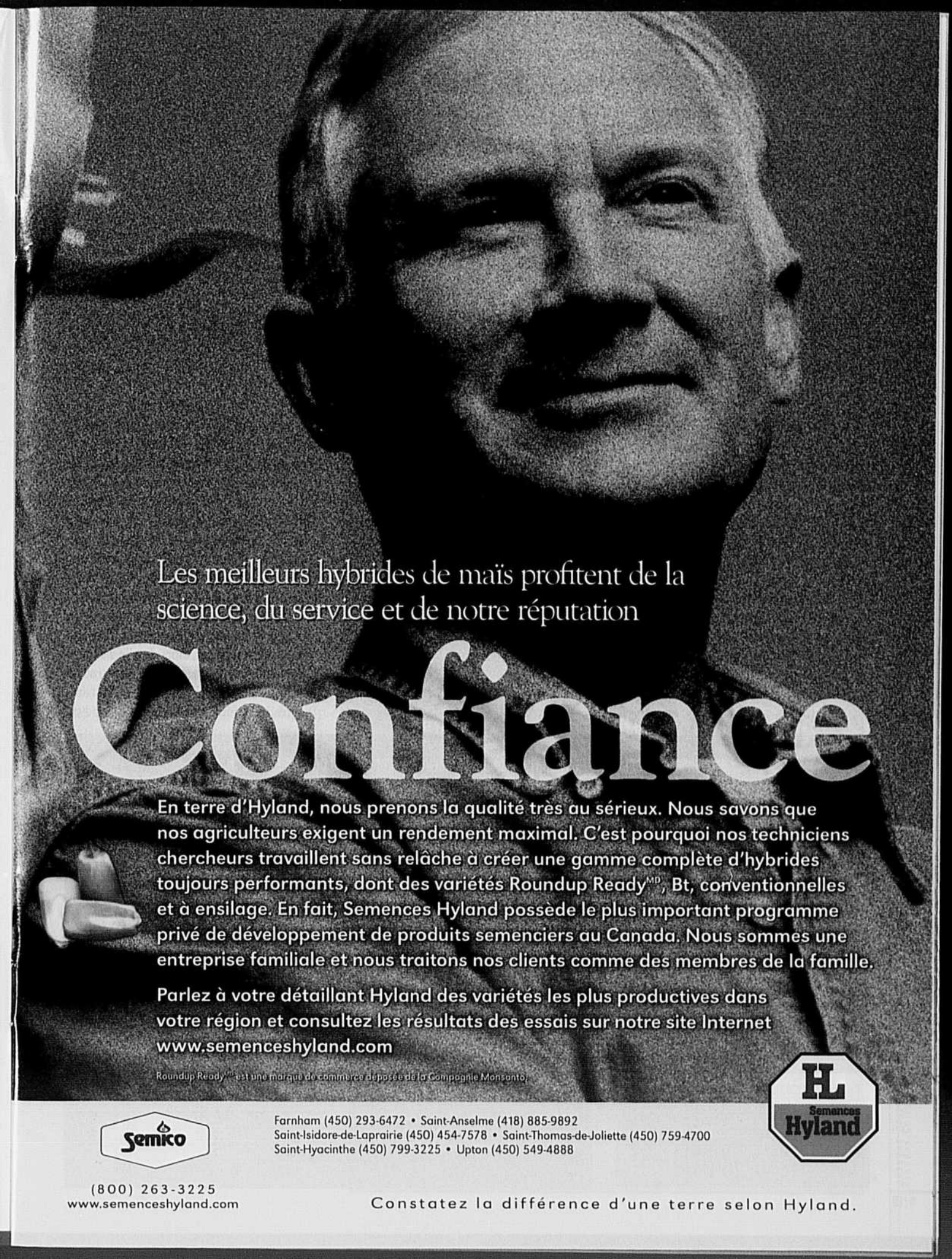
Les conditionneurs de semences ont donc accès actuellement à une plus vaste gamme de produits à champ d'action plus étendu. Les insecticides se sont ajoutés aux fongicides. Ils peuvent donc offrir aux agriculteurs qui connaissent des problèmes particuliers, un choix d'options qu'ils n'avaient pas jusqu'à tout récemment.



La probox et les gros sacs sont des systèmes de manutention des semences de plus en plus populaires. Ils permettent de mécaniser le remplissage des semoirs.



Les installations des Grains Semtech à Saint-Pie



Les meilleurs hybrides de maïs profitent de la science, du service et de notre réputation

Confiance

En terre d'Hyland, nous prenons la qualité très au sérieux. Nous savons que nos agriculteurs exigent un rendement maximal. C'est pourquoi nos techniciens chercheurs travaillent sans relâche à créer une gamme complète d'hybrides toujours performants, dont des variétés Roundup Ready^{MD}, Bt, conventionnelles et à ensilage. En fait, Semences Hyland possède le plus important programme privé de développement de produits semenciers au Canada. Nous sommes une entreprise familiale et nous traitons nos clients comme des membres de la famille.

Parlez à votre détaillant Hyland des variétés les plus productives dans votre région et consultez les résultats des essais sur notre site Internet www.semenceshyland.com

Roundup Ready^{MD} est une marque de commerce déposée de la Compagnie Monsanto.



Farnham (450) 293-6472 • Saint-Anselme (418) 885-9892
Saint-Isidore-de-Laprairie (450) 454-7578 • Saint-Thomas-de-Joliette (450) 759-4700
Saint-Hyacinthe (450) 799-3225 • Upton (450) 549-4888



(800) 263-3225
www.semenceshyland.com

Constatez la différence d'une terre selon Hyland.



Superficies inspectées : l'orge décline, le soya explose

La chute de l'orge et la grande enjambée du soya ont constitué les principaux faits marquants à l'égard des cultures de semences québécoises en 2004. Ces mouvements n'ont rien de surprenant puisqu'ils ont été similaires à ce qui s'est passé dans les grains commerciaux pour les mêmes espèces. On explique ces tendances par les difficultés causées par la fusariose dans l'orge et les prix des plus attirants du soya en début de 2004. Par ailleurs, une culture de semence au Québec s'est démarquée des tendances du marché commercial. En effet, les superficies inspectées de semence de canola se sont effondrées de 58 % entre 2003 et 2004.

À l'égard des autres cultures, les superfi-



cies inspectées ont subi des réductions dans le blé (- 9 %), l'orge (- 12 %) et les autres espèces (- 14 %). En plus de la semence de soya qui a enregistré une hausse des superficies inspectées de 25 %, comparativement à 33 % sur le marché commercial, l'avoine a aussi connu une augmentation de ces superficies (+ 5 %). Les tendances enregistrées au Québec à l'égard de superficies inspectées à la semence sont similaires à celles que l'on constate au Canada. Seule dissemblance, la production de canola de semence est à peu près stable au Canada, alors qu'elle a radicalement chuté au Québec après son introduction en 2003 par une compagnie albertaine. D'après les informations reçues au Syndicat

TABLEAU 1
SUPERFICIES INSPECTÉES ET VARIATIONS (HA) EN SEMENCES PEDIGREE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Cultures	Québec 2003	Québec 2004	Variation	Canada 2003	Canada 2004	Variation
Avoine	6 391	6 716	5 %	23 768	23 784	0 %
Blé	4 497	4 097	-9 %	141 407	137 119	-3 %
Canola	261	109	-58 %	28 299	28 360	0 %
Orge	8 315	7 312	-12 %	95 246	82 229	-14 %
Soya	9 410	11 806	25 %	65 431	81 387	24 %
Autres	346	299	-14 %	149 030	147 484	-1 %
Total	31 223	32 342	4 %	503 181	502 367	0 %
Nombre de producteurs	477	601	26 %	3 564	4 770	34 %

TABLEAU 2
VALEUR À LA FERME DE LA SEMENCE
GÉNÉALOGIQUE

Cultures	2003-2004	2004-2005	Variation
Avoine	2 850 641	3 315 129	+ 16 %
Blé	2 452 074	2 708 652	+ 10 %
Orge	5 204 948	4 210 318	- 19 %
Soya	10 545 790	13 628 803	+ 29 %
Total	21 055 453 \$	23 862 902 \$	+ 13 %

TABLEAU 3
SEMENCE GÉNÉALOGIQUE COMMERCIALISÉE, CAMPAGNES DE COMMERCIALISATION
2002-2003 ET 2003-2004

Cultures	Quantité commercialisée (tonnes) 2002-2003	Quantité commercialisée (tonnes) 2003-2004	Variation 2003-2004 2002-2003	Quantité produite (tonnes) 2003/2004	Ratio Commerce/Production 2003-2004
Avoine	9 362	9 240	- 1 %	15 131	61 %
Blé	9 425	7 967	+ 15 %	11 533	69 %
Orge	15 084	12 398	- 18 %	27 037	46 %
Soya	14 525	20 111	38 %	23 476	86 %
Total	48 765	49 914	+ 2 %	77 180	65 %

des producteurs de semences pedigree du Québec, les conditions de production et de commercialisation de la semence de canola étaient simplement insatisfaisantes pour les producteurs qui ont tenté l'expérience en 2003.

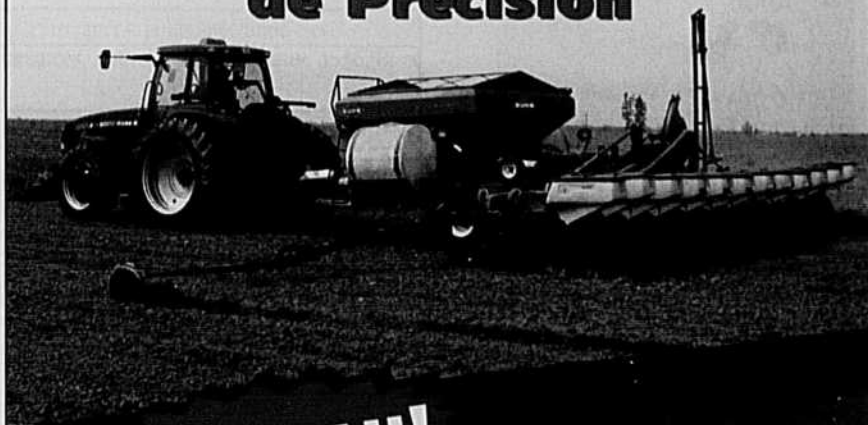
À l'égard du nombre de producteurs, la comparaison des chiffres pour 2003 et 2004 peut induire le lecteur en erreur. Effectivement, la très forte augmentation de 26 %, ou 124 producteurs, s'explique simplement par le fait d'une nouvelle méthode de cotisation à l'Association canadienne des producteurs de semences. En effet, depuis 2004, chaque membre d'une même entreprise porte le statut de membres à l'ACPS et doit payer les frais de membership de base.

Valeur à la ferme : forte croissance

Malgré les fortes variations à la baisse dans certains grains, les valeurs à la ferme maintiennent une croissance des plus impressionnantes. Rappelons que la valeur à la ferme n'est pas nécessairement la valeur de vente des grains de semences commercialisés, mais bien la valeur de tous les volumes produits pour la semence, mais dont une partie a pu être commercialisée en grain commercial. À cet égard, la valeur à la ferme a crû de 13 %, ce qui est principalement dû à la très forte croissance de la valeur du soya de semence.

Le troisième et dernier tableau aide à comprendre un peu plus la structure du marché des grains de semence. En premier lieu, on y réalise que les quantités commercialisées en grains de semences n'ont pas varié énormément entre les campagnes commerciales 2002-2003 et 2003-2004. Globalement, celles-ci ont augmenté de 2 % à cause, principalement, d'une baisse marquée dans l'orge (- 18 %) et d'une croissance encore plus impressionnante dans le soya (+ 38 %). Or, une donnée des plus intéressantes à observer est le ratio commerce-production qui est révélateur de la situation dans le marché de la semence. Au plus bas degré à 46 % dans l'orge, ce ratio illustre la proportion de la production de semence mise en marché pour cette fin. Or, le cas de l'orge démontre que les difficultés reliées à la qualité dans cette production amènent les producteurs à délaissier celle-ci. Par conséquent, les marchands de semences peuvent rester avec des surplus de grains de semences selon la justesse de leur prévision et les aléas du marché d'une année à l'autre.

La Nouvelle Référence en Fertilisation et Semis de Précision



NOUVEAU!

Le PlantMaster™ System de KUHN

TROIS machines en UNE !



Semis
- semoir
monograin

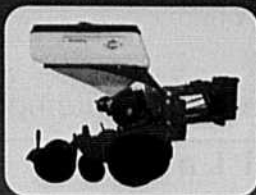


Fertilisation localisée
- barre porte-outils à disques



Fertilisation à la volée
- rampe d'épandage

Voici le nouveau système polyvalent destiné à vos opérations de semis et de fertilisation. Il vous épargnera temps et argent, et améliorera la qualité de vos récoltes ! Choisissez la dernière technologie disponible pour des rendements encore supérieurs.



Précision, durabilité et performance garanties grâce à l'unité de semis KUHN MAXIMA

Unité de semis KUHN en démonstration au Salon de l'Agriculture de St-Hyacinthe du 11 au 13 janvier 2005 et PlantMaster System 8 rangs au Salon Provincial de Machinerie Agricole de Québec du 3 au 5 février 2005 !



Kuhn Farm Machinery, Inc.
Ste-Madeleine, QC • 450-795-3339
www.kuhn-canada.com

Les artisans des grains nouveaux

Hubert Brochard

Nous n'avons pas la place pour décrire toutes les nouveautés de 2005. Plutôt, rencontrons quelques-uns des passionnés qui s'acharnent à vous sélectionner chaque année des nouveautés. Un tableau sommaire vous en donnera un petit avant-goût.



« Nous offrons le 230RR, un soya tolérant au glyphosate de seulement 2300 unités thermiques maïs (UTM), que l'on peut cultiver jusqu'au Lac-Saint-Jean », explique Suzie Le Sauter, chef des marchés, semences, pour William Houde, et secrétaire de l'Association des marchands de semences du Québec (AMSQ). « Une autre de nos nouveautés, la luzerne *Stealth*, a un regain plus rapide que tout ce qu'il y a sur le marché. »

« Parmi d'autres, nous présentons les soyas *Cadence* et *RD714*, riches en protéines, destinés à l'exportation », explique Robert Barrette, responsable de la production pour Semico, secteur soya. Selon M. Barrette, le soya *grain santé* (sans intrant chimique au cours de la saison), qui a le double avantage financier de la prime et des économies d'intrants, est voué à un bel avenir.

Quelques nouveaux cultivars offerts au printemps 2005*

Maïs ensilage	
HYLAND HL R228	RR, 2575, robuste, bon potentiel de rendement.
MAIZEX LF 984	2900, grande taille, gros épis, grain tendre, bonne santé en fin de saison.
MAIZEX LF 755RR	RR, 2350, feuilles larges, vert foncé à épis de 14 à 18 rangs.
MYCOGEN TMF 2T497	2900, bonne digestibilité, vigoureux, solide, tolère la sécheresse.
ÉLITE Matrix	2550, bon rendement, énergie élevée, plant grand et vigoureux.
PIONEER 39T66	Bi, RR, 2250, à double fin, hâtif, verdure et tolérance à la sécheresse : bonnes.



Maïs - grain

Compagnie et hybride	Gènes Bta, RRb, LLc ou Herculex Id (s'il y a lieu), UTM, quelques caractéristiques
PRIDE A4175Bt	Bt, 2275, hâtif, à double fin**, dessiccation rapide, tolère sécheresse
PRIDE A4741HM	2475, gros grain, rendement élevé en ensilage et en grain humide.
PRIDE A4950RR	RR, 2500, hâtif, bonnes performances, poids spécifique élevé.
PRIDE A6383Bt	Bt, 2775, bonnes performances, nouvelle génétique avec A5362Bt et A6686Bt.
MAIZEX MZ 16 05RR	RR, 2450, séchage naturel rapide
MAIZEX MZ 175	2500, robuste, séchage rapide, bonnes racines, forte tige, dans tous les sols
MAIZEX MZ 2263Bt	Bt, 2450, pelure ouverte sur l'épi mûr, bonnes performances
HYLAND HL R206 et HL R210	2200 et 2300, très hâtifs
HYLAND HL B258	Bt, 2650, bonne qualité du grain et bonne résistance à la verse
PIONEER 39W55	Bt, 2100, à double fin, tige robuste, bon séchage, résiste modérément à la fusariose
PIONEER 39K39	RR, 2600, bonne résistance à la verse et à la sécheresse.
MYCOGEN 2K095	Herculex I, LL, 2400, grain de qualité et de poids spécifique élevé.
MYCOGEN 2C394	2850, vigoureux, solide, grain denté à fort poids spécifique et à séchage rapide.
MYCOGEN 2P050	RR, 2300, formation rapide des grains, poids spécifique élevé.
ÉLITE1 28T43 RR	RR, 2900, facile à récolter, rendement élevé, très bonnes racines.
ÉLITE 25T37 RR	RR, 2750, vigoureux, hybride complet.
DEKALB DKC37-13	Bt, 2725, bonne dessiccation du grain, vigoureux, solide, saison pleine.



« Notre nouveau soya *Oméga* présente une bonne tenue et une bonne résistance à la sclérotiniose et à la sécheresse. Son rendement est même supérieur à celui de la variété *Ohgata*, reconnue comme une référence en Asie dans le soya à tofu », souligne Alain Létourneau, vice-président et directeur du marketing de Semences Prograin, enthousiaste.

Haute performance
Sensation garantie
Agilité assurée

Série RT
100 à 150 HP pto

- Moteur 100% CUMMINS de 6,7 litres
- Choix de 4 modèles de transmission dont la PowerMaxx CVT™
- Suspension avant et suspension de la cabine
- Cabine entièrement redessinée et insonorisation améliorée pour un plus grand confort (71 dB)
- Plus économique en carburant
- PTO avant 3 points en option

Venez rencontrer vos concessionnaires

AMQUI
Machinerie JNG Thériault inc.

L'ÉPIPHANIE
Machineries Forest inc.

LAURIEVILLE
Garage Alfred Charest inc.

NAPIERVILLE
Hewitt division agricole

POULARIES
Machineries horticoles d'Abitibi

ST-BARTHELEMY
Garage Pierre Dugré inc.

ST-BRUNO / (Lac St-Jean)
G.M.D. enr.

ST-CLET
Équipements Séguin & Frères inc.

ST-DAMASE
Hewitt division agricole

ST-IGNACE
Les équipements Baraby inc.



STE-ANNE DE LA PÉRADE
Le groupe Lafrenière tracteurs

STE-MARIE DE BEAUCÉ
Services Bivac inc.

POWER
CVT MAXX

Série DT
180 à 240 HP pto

- PowerMaxx CVT™ (transmission variable continue) offre la vitesse infinie pour un maximum de puissance
- Cabine à suspension pneumatique en option ultra silencieuse (71 dB)
- Et beaucoup plus...



AGCO FINANCE



Logo pour un service ou produit.

AGCO®
Dur à battre

4205 River Green Parkway, Duluth, GA 30096, 800-767-3221,
www.agcocorp.com
AGCO® is a Reg. TM of AGCO Corporation ©2001 AGCO Corporation



M a i s - g r a i n

DEKALB DKC37-14	RR, 2725, bonne dessiccation du grain, vigoureux, solide, saison pleine.
DEKALB DKC37-15	Bt et RR, 2725, bonne dessiccation du grain, vigoureux, solide, saison pleine.
Hybrides RAGT2	Bt, de 2200 à 2800, polyvalence d'usages.

O r g e à s i x r a n g s

Rosalie	Bonne tenue, bonne tolérance à la fusariose, bon poids à l'hectolitre	Semico
Altona	Bonne tenue, gros grains, bonne tolérance aux maladies	William Houde
Chambly	Bonne tenue, moyennement sensible à la fusariose	Prograin
Syane (comparable à Perseis)	Bon rendement potentiel, bonne tenue, plante haute	Coop. fédérée
Païda	Bonne tenue, plante haute, bien coté contre les maladies, dont la fusariose	Coop. fédérée
AC Hawkeye	À grain nu, moins sujet à la fusariose, à protéine élevée	Semican

O r g e à d e u x r a n g s

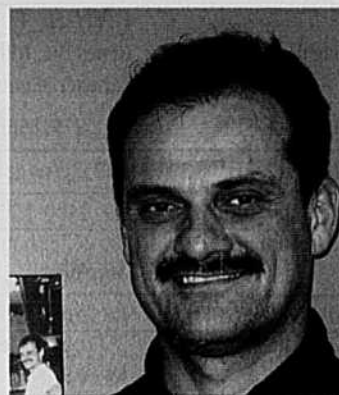
Island	Orge de provende	Semican
CDC Stratus	Orge brassicole	Semican

B l é d e p r i n t e m p s

Orléans	Bonne tenue, bonnes qualités panifiables, cotes de fusariose et de DON inférieures	Semico
McKenzie	Apparenté au AC Barrie, très bonne tolérance à la fusariose	Semican
Arion	Prometteur face à la fusariose	Coop. fédérée

B l é d ' a u t o m n e

Maxine		Coop. fédérée
Warthog	non barbu, panifiable de type fort.	Semican
Avoine		
AC Goslin	Avoine vêtue pour gruaux ou alimentation des chevaux (exportation)	Semican



« Nous produisons nos nouveautés dans la région où elles seront vendues. C'est une meilleure garantie d'adaptation et cela accroît le sentiment d'appartenance pour ces variétés », estime Jean Tétreault, vice-président de la firme Les Grains Semtech et responsable de la production de semences de soya, dont celles des variétés du semencier NK (Syngenta).



« Nos nouvelles plantes fourragères comprennent le brome *Peak*, la fléole *AC Apex* et les luzernes *WL 327* et *WL 319 HQ*, relate Dominique Jobin, directeur technique en produits fourragers chez Semico. Et la rotation avec des plantes fourragères est une très bonne façon de reposer le sol et de combattre la fusariose! », ajoute-t-il.



S o y a

90M20	RR, 2550	PIONEER
91M10	2800, Hile jaune, marché IP	PIONEER
230RR	RR, 2300, très hâtif	William Houde
Cadence	2850, IP, tolérance au Sclerotinia	Semico (Hyland)
RD714	IP. Très riche en protéine	Semico (Ceresco)
Albinos	2600, IP, riche en protéine et en huile.	Semican
Oméga	2675, IP, bon rendement, tolère sécheresse, égrenage et Sclerotinia	Prograin
Apollo RR	RR, 2375, hâtif, vigoureux, résiste bien à l'égrenage.	Prograin
Auriga	Hile jaune, 2700, IP, tolère bien les maladies, dont le Sclerotinia.	Coop. fédérée
Carina	Hile jaune, 2500, IP, bonne tenue, hâtif.	Coop. fédérée
Lynx RR	RR, 2650, bonne tenue, tolère sécheresse et Sclerotinia.	Coop. fédérée
27 06R	RR, 2775, buissonnant, jeune plante vigoureuse, semer à 15 - 30 po.	DEKALB
25-04R	RR, 2500, excellente tenue, bonne tolérance au Sclerotinia, 7 à 15 po.	DEKALB
5B008RR	RR, 2600, adaptable, bonne stature, au plus à 20 po d'esp., tolère le Phytophthora.	MYCOGEN (William Houde)
PS26RR	RR, 2425, hâtif, bonnes performances	Semences Pride
PS24	2450, hâtif, non OGM	Semences Pride



« Notre nouvelle orge *Rosalie* s'est révélée exceptionnelle face à la fusariose, constate Cécile Tétreault, responsable en recherche et développement chez Semco. L'orge *Rosalie* sera des prochaines recommandations du CRAAQ, avec notre nouveau blé panifiable *Orléans*, d'une excellente résistance à la verse et qui affiche aussi des cotes inférieures en fusariose et en vomitoxine. »



|B|I|O|T|A|L|

LALLEMAND

Buchneri 40788^{MD}

Buchneri 40788^{MD} est une marque de commerce de Lallemand

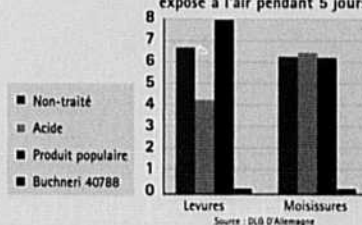
Méfiez-vous
des imitations!

- Pour l'ensilage d'herbe
- Pour l'ensilage de maïs
- Pour le maïs humide
- Pour plus de stabilité de vos ensilages lors de la reprise

Les producteurs le disent :

Buchneri 40788 est le seul inoculant efficace pour ensilage de maïs et maïs humide.

Essais sur l'ensilage de maïs exposé à l'air pendant 5 jours



Effets de Buchneri 40788 sur le maïs humide



Distribué par

366, rang 10, Plessiville
(Québec) G6L 2Y2
Tél. : (819) 362-8823
Télec. : (819) 362-3385
semican@ivc.qc.ca



« HÉROS »

de



SEMENCES PRIDE



Pride est partout... c'est ça la performance!

Les hybrides « HÉROS » aident les producteurs à réaliser ce qu'ils visent chaque année : maximiser leurs rendements pour gagner leur vie et nourrir le monde.

Les hybrides « HÉROS » mènent dans leur maturité en offrant un niveau plus élevé de performance, année après année. De plus, ils reposent sur le SUPERSERVICE, un des programmes courants les plus complets dans l'industrie de la semence.

Semez les hybrides « HÉROS » et offrez-vous du Pride au moment de la récolte. Ils brillent partout.

« HERO » Avantage :

A4175Bt
2275CHU

+1.23 t/ha
20 COMPARISONS

A4741HM

2475CHU
GROS GRAINS, RENDEMENT
ÉLEVÉ POUR MAÏS ENSILAGE
ET MAÏS HUMIDE

+0.7 t/ha
33 COMPARISONS

A5362Bt

2675CHU
NOUVEAU MENEUR POUR
CETTE MATURITÉ

+0.25 t/ha
210 COMPARISONS

A6383Bt

2775CHU
NOTES PARFAITES; RENDEMENT
ET PERFORMANCE AGRONOMIQUE

+0.20 t/ha
115 COMPARISONS

A6686Bt

2900CHU
LA NOUVELLE RÉFÉRENCE
POUR LE RENDEMENT ET LA
PERFORMANCE

+0.44 t/ha
163 COMPARISONS

Pour plus
d'information,
visitez le site de
semencespride.com
ou appelez au
1.800.265.5280.

L'avantage moyen de rendement
dans les procès Canadiens
contre tout concurrent hybride
essayé dans 2003-2004 périodes
de croissance.

Plantes fourragères

Luzerne

Stealth	Rustique, regain rapide, bonne tenue, 4 à 5 coupes.	William Houde
53V52	Rustique, multi-résistance aux maladies	Pioneer
WL 327	Rustique, bonne résistance aux maladies	Semico (W L Research)
Perfect	Rustique, mi-hâtive, hauteur moyenne, bien feuillue	Semences Pride

Fléole

AC Apex	établissement rapide, très feuillu, bon regain, pâturage et fourrage.	Semico (AAC)
Richmond	Précoce, bon regain, persistant.	Semences Pride

Brome

Peak	Indice de rendement jusqu'à 114 en Ontario, bon regain, très feuillu	Semico
------	--	--------

Avoine fourragère

Maxi-Pré	Plante-abri étouffant mauvaises herbes, 15 à 18 % de protéine	Semican
----------	---	---------

Trèfle rouge

Varka	Indice de rendement de 113, rustique, 2 ans/2 coupes	Coop. fédérée
-------	--	---------------

*Notes : tableau non exhaustif en variétés et en caractéristiques, ne constitue pas un choix privilégié. Nous n'avons pas vérifié les nouveaux cultivars de canola. Veuillez consulter les Recommandations du CRAAQ.

-Bt : gène des toxines naturelles du *Bacillus thuringiensis* (Bt), technologie YieldGard ou NatureGard.

-RR= tolère l'herbicide glyphosate (Roundup Ready);

-LL= tolère l'herbicide glufosinate (Liberty Link).

-Herculex I : toxines Bt contre la pyrale et le ver-gris noir, le ver de l'épi du maïs, la légionnaire d'automne.

¹Hybrides de maïs ÉLITE distribués par la Coopérative fédérée de Québec.

²Les hybrides RAGT sont notamment distribués par Semican.

**Maïs à double fin : maïs-grain ou à ensilage.

Chez Semican, à Plessisville, on crée des variétés qui accommodent les autres créneaux de marchés. « En plus de notre soya *Albinos* pour le marché de l'exportation, nous avons créé des nouvelles orges brassicoles et de provende, dont une orge à grains nus et deux orges à deux rangs – elles retiennent moins les spores des *Fusarium* –, des avoines nues et vêtues, un blé panifiable et un blé d'hiver », détaille Jean-Yves Cloutier, directeur de la commercialisation pour Semican.

De son côté, la Coopérative fédérée de Québec distribue deux orges qu'elle avait présentées au CRAAQ l'année dernière, *Perseis* et *Païda*, et en présente une toute nouvelle, *Syane*. « Ces trois orges sont issues de la technique des haploïdes doublés (il ne s'agit pas d'OGM) réalisée par des chercheurs de l'Université Laval », souligne Alexandre Mailloux, directeur technique à la Coopérative fédérée de Québec.

Il semble que le progrès soit semé pour de bon!

En plus des personnes mentionnées dans l'article, nous remercions très sincèrement Nathalie Durocher (Coop fédérée de Québec), Luc Brodeur (Semico), Sylvain Payant (Pioneer), Roger Bonin (Semences Maisex), Gilles P. Corno (Semences Pride) et Pierre Lanoie (Dekalb) pour leur aide précieuse.



J'achète
la meilleure
variété de
soya

EN M'ASSOCIANT À PROGRAIN.

Prograin
Un monde de Soya

Prograin
2601R
2650 UTM

1 800 817-3732 www.semencesprograin.com

Qu'est que le revenu stabilisé?

Marie-Hélène Parent*

Rappel

Dans notre dernier article, nous avons vu comment se déterminaient les coûts de production par la réalisation d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif d'une ferme spécialisée. Cependant, il est important de noter que le programme ASRA ne stabilise pas ces coûts en totalité. En effet, il y a une **importante distinction à faire entre le coût**

de production (CP) et le revenu stabilisé (RS). Nous allons voir dans le présent article comment se définit le RS qui constitue en fait la base d'intervention du programme ASRA.

La différence entre le revenu stabilisé et le coût de production

Pour définir le RS, on se réfère au CP auquel on apporte quelques ajustements. Parmi

les principaux ajustements, on note l'exclusion de quatre items qui font partie du CP, mais non du RS :

- 1- *Rémunération de l'avoit du propriétaire;*
- 2- *Part de la rémunération de l'exploitant qui n'est pas stabilisée :* le niveau de rémunération peut être de 70 % ou de 90 % selon les productions. Dans le secteur des grandes cultures, il est de 90 %. On doit donc enle-

CALCUL DU REVENU STABILISÉ À PARTIR DU COÛT DE PRODUCTION POUR LE MAÏS ET L'ORGE

Année d'assurance 2002	Maïs (7,2 t/ha)		Orge (3,5 t/ha)	
	\$/ha	\$/tonne	\$/ha	\$/tonne
Coût de production	1480,00	205,56	945,01	270,00
Moins éléments exclus				
- Rémunération de l'avoit du propriétaire	134,63	18,70	100,27	28,65
- Rémunération de l'exploitant (10 %)	13,85	1,92	11,90	3,40
- Cotisation ASRA	63,68	8,84	72,51	20,72
- Revenu d'assurance récolte	(2,69)	(0,37)	(9,16)	(2,62)
Revenu stabilisé	1270,53	176,46	769,49	219,86

ver 10 % de la rémunération de l'exploitant au CP lorsque l'on calcul le RS;

- 3- *Cotisation ASRA :* selon le programme ASRA, le producteur doit assumer le tiers des compensations. Si on incluait la cotisation dans le RS, cette proportion ne serait plus gardée;
- 4- *Cotisation et indemnité d'assurance récolte :* que l'assurance récolte nette

soit positive ou négative, elle n'est pas considérée dans le RS. Notons que si elle est positive, elle est considérée comme un autre revenu dans le calcul du CP et vient le diminuer.

Le tableau 1 montre en détail comment se calcule le RS à partir du CP.

L'indexation du coût de production et du revenu stabilisé

Nous avons vu que le RS est basé sur l'enquête du CP. Cependant, l'enquête du CP, vu le travail qu'elle implique, ne se réalise

qu'une fois aux cinq ans. Le RS, quant à lui, est utilisé annuellement pour déterminer les compensations ASRA. Comment fait-on pour que le RS demeure utilisable, même sans enquête de CP?

Pour que le RS reflète les fluctuations de chaque intrant à chacune des années d'application, nous avons recours aux indexations. Pour ce faire, on utilise des indices pour chacun des postes du CP. Par exemple, pour le poste *Semences* du CP de l'orge, l'indice utilisé est la *Variation moyenne des prix de semences d'orge selon les listes de prix des principaux fournisseurs au Québec*. Si on détermine que cette variation a été de 5 % entre 2002 et 2003, le poste *Semences* sera augmenté de 5 % lors de l'indexation 2003. On procède ainsi pour chacun des postes.

Pour le secteur des grandes cultures, la prochaine indexation concernera l'année d'assurance 2003. Les discussions entre la FADQ et la FPCCQ à ce sujet devraient débiter dans le courant du mois de décembre afin que le paiement final soit envoyé aux producteurs au mois de janvier 2005.

*agente en économie, FPCCQ

Sources : FADQ, coût de production indexé - janvier à décembre 2002, version du 15 avril 2004

CECPA, Élaboration des paramètres établissant la garantie offerte en assurance stabilisation des revenus agricoles - *Cahiers méthodologiques*, Document de travail version du 9 juin 2003.

Dans le prochain numéro

Comment détermine-t-on le prix moyen du marché dont on se sert pour déterminer le niveau de compensation?



VOICI ROUNDUP WEATHERMAX^{MD}
HERBICIDE
AVEC LA TECHNOLOGIE TRANSORB^{MD} 2

**LE CONTRÔLE DES MAUVAISES HERBES
PASSE SOUS VOTRE CONTRÔLE.**

Il fut un temps où les conditions climatiques déterminaient à quel moment vous deviez traiter. Maintenant, cette décision *vous* appartient. Voici Roundup WeatherMAX avec la Technologie Transorb 2.

Quelques minutes suffisent au produit pour pénétrer dans la feuille de la mauvaise herbe et diriger toute sa puissance vers les racines. Ainsi, vous pouvez l'appliquer en toute confiance lorsque les conditions sont idéales. Et lorsqu'elles ne le sont pas.



De plus, Roundup WeatherMAX avec la Technologie Transorb 2 offre une *Efficacité évoluée*, de sorte que vous manipulez 33 % moins de produit.



Vous disposez maintenant d'une puissance inégalée... et ce, dans toutes les conditions.

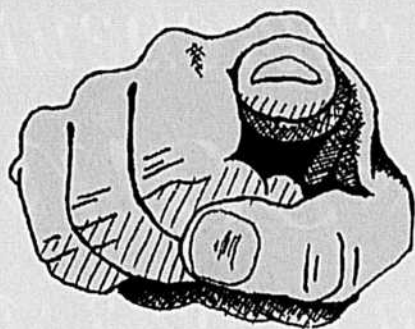
La nouvelle génération des produits Roundup Transorb^{MD} est arrivée. Roundup WeatherMAX avec la Technologie Transorb 2.

Contactez votre détaillant dès aujourd'hui.

Monsanto en Direct

1-800-667-4944





Avis de recherche!

Vous êtes maniaque de nouveautés techniques et fouillez avec voracité les magazines et les sites Internet spécialisés sur la machinerie de pointe? Nous avons besoin de vous pour remplir une nouvelle chronique, qui débutera dans notre édition de mars, portant sur la machinerie de pointe dans les grandes cultures. Si le défi vous intéresse, prenez contact avec nous et nous pourrions établir une belle collaboration. Faites parvenir vos coordonnées à l'attention de Michel Beaunoyer, à notre adresse postale

555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9 ou

par courriel :

mbeaunoyer@proseeds.ca

I.P. SOYA
IDENTITÉ PRÉSERVÉE

PRO 25-53

PRO 26-03

OAC Clinton

PRO 275

PRO 28-53

PRO 30-02

PRO 30-05

PENSEZ
Performance
Rendement
Opportunité

PENSEZ

PRO Seeds
DU CANADA

Votre Compagnie de Semences de Premier Choix

1-888-537-5157



PRO 2590R

PRO 2690R

Exp 2700RR*

Exp 2800RR*

PRO 3090R

* = en Instance d'enregistrement
Roundup Ready est une marque
déposée de Monsanto Company



Les chercheurs le «point et son impact sur

découvrent de non-retour» le rendement du maïs

On l'appelle le **point de non-retour**, et les recherches effectuées par des malherbologistes réputés mondialement prouvent qu'il s'agit d'un tournant aux conséquences déterminantes pour les rendements du maïs et les profits.

Le point de non-retour est un élément sur lequel on peut intervenir. En fait, tout comme les termes «prélevée» et «postlevée», le point de non-retour fait dorénavant partie de la terminologie décrivant les stratégies de désherbage.

Atteindre le point de non-retour, c'est comme être au bord du gouffre pour une culture. Cette découverte a été effectuée par les malherbologistes Peter Sikkema et Al Hamill qui ont passé au peigne fin des montages de résultats d'essais afin de répondre à cette simple question : quand, exactement, le maïs perd-il du rendement aux mains des mauvaises herbes? Voir la figure 1.

Le rendement de votre maïs au bord du gouffre

«Nous ne pensions pas qu'un moment précis pouvait avoir autant d'importance dans toute une saison de croissance», avoue M. Sikkema, du Collège Ridgetown de l'Université de Guelph.

Les travaux montrent que le rendement du maïs ne

diminue pas progressivement. Au contraire, la culture conserve tout son potentiel de rendement jusqu'à un moment bien précis à partir duquel le rendement commence à baisser si les mauvaises herbes n'ont pas été maîtrisées.



Une fois atteint le point de non-retour, les pertes de rendement s'accumulent jour après jour et sont irréversibles. «Quand un kilo de rendement est perdu, il n'est plus possible de le récupérer», explique M. Sikkema.

Les pertes de rendement en début de saison sont irréversibles

Le point de non-retour survient à un moment différent pour chaque champ. La vitesse à laquelle le rendement chute varie aussi d'un champ à l'autre. La figure 1 illustre un essai effectué en condition de forte infestation, où une perte de rendement d'environ 200 kg/ha a été enregistrée chaque jour après le point de non-retour, c'est-à-dire à compter du 17^e jour après la levée dans cet exemple.

« Dans ce champ, précise M. Sikkema, chaque jour de retard coûte 200 kg/ha. »

Dans ces conditions, un producteur qui souhaiterait traiter le lundi

mais qui ne pourrait le faire avant le vendredi perdrait 800 kg de maïs par hectare. Si ce même producteur ne parvenait pas à traiter son champ avant le lundi suivant – en raison de conditions trop humides (comme celles que nous avons connues en 2004) par exemple, ou parce que son applicateur à forfait n'est pas disponible – ses pertes atteindraient un total de 1,4 tonne/ha!

Le risque de rater le point de non-retour est donc élevé. De plus, selon M. Hamill du Centre de recherches sur les cultures abritées et industrielles d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Harrow (Ontario), le point de non-retour apparaît souvent beaucoup plus tôt que ce que l'on soupçonnait.

Les deux chercheurs ont en effet constaté que dans certains champs, le potentiel de rendement commençait à chuter dès le stade de la 1^{re} feuille, atteignant en moyenne 31 kg/ha par jour, pour chaque jour de retard du désherbage.

«Vous n'aurez pas de problème en traitant tôt»

«Nous avons toujours reconnu l'importance du désherbage hâtif, mais nous ne pensions pas qu'il faisait une telle différence,

admet M. Hamill. Vous n'aurez pas de problème en traitant tôt, mais vous pourriez en avoir de très gros en traitant juste un peu trop tard.»

M. Sikkema recommande aux producteurs d'évaluer chaque champ pour déterminer son point de non-retour. Dans les champs où la levée des mauvaises herbes coïncide ou presque avec celle de la culture, le point de non-retour sera plus hâtif et la chute de rendement, plus rapide. Le nombre de mauvaises herbes et la pression qu'elles exercent influenceront aussi le point de non-retour, bien qu'il ne faille pas un tapis de mauvaises herbes pour entraîner de sérieuses pertes de rendement. D'après les travaux réalisés à Harrow, la levée hâtive d'un seul plant d'amarante par mètre carré a provoqué une perte de rendement de l'ordre de 880 kg/ha. La météo agira aussi sur le point de non-retour. Plus la culture sera stressée, plus le point de non-retour sera devancé.

«Nous avons été étonnés en voyant les données de rendement la première fois, se souvient M. Sikkema. Comment croire qu'une seule journée soit si importante pour le rendement? Nous ne nous attendions pas à cela, mais les chiffres l'ont confirmé champ après champ depuis.»

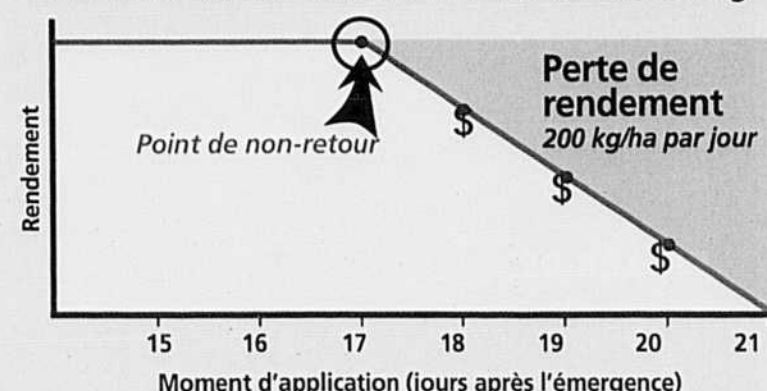


Le maïs voit les mauvaises herbes hâtives

La croissance et les rendements du maïs sont meilleurs quand il n'y a pas de mauvaises herbes autour. Voilà une des conclusions des travaux de recherche sur le désherbage hâtif menés par le Dr Gilles Leroux, agronome-malherbologiste, de l'Université Laval. « Il existe chez toutes les plantes un système de détection de la présence des autres plantes avoisinantes. Ni plus ni moins, les plantes ont des yeux! Et ce qu'il faut comprendre, c'est que les plantes n'ont pas à être ombragées par des concurrentes pour être informées de leur présence. Ce système de détection se nomme le phytochrome », explique le Dr Leroux.

Ainsi, le maïs infesté de mauvaises herbes dès sa levée développera une stratégie pour éviter d'être dominé par elles. Il allongera ses entre-nœuds de manière à intercepter plus de lumière. « Mais comme rien n'est gratuit, d'ajouter le Dr Leroux, le maïs investira davantage dans ses tiges et ses feuilles que dans ses racines. Ce faisant, il se mettra à risque surtout si survient une période de sécheresse. Car avec un système racinaire réduit, le maïs est moins en mesure d'absorber l'eau et l'azote. » ♦

Figure 1
Perte de rendement due à un retard de désherbage*



* Lire l'article pour plus de détails.

syngenta

www.syngenta.ca

Le logo Syngenta est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.

ROUILLE ASIATIQUE DU SOYA

Menace ou aubaine ?

Amina Baba-Khelil*

À l'heure où est écrit cet article, le marché a été frappé de plein fouet par la nouvelle concernant la rouille asiatique du soya qui a fait son apparition pour la première fois aux États-Unis et plus exactement en Louisiane, dans deux parcelles expérimentales. D'autres foyers ont été découverts entre-temps au Mississippi et en Floride.

En fait, la rouille asiatique a été identifiée pour la première fois au début du 20^e siècle au Japon. Elle est apparue sur le continent américain au Paraguay en 2001 et a infesté les pays comme le Brésil en 2002. La rouille asiatique est une maladie qui apparaît sous forme de petites lésions au niveau des feuilles inférieures de la plante. Au fur et à mesure que la maladie se développe, elle provoque la sénescence prématurée des feuilles causant ainsi des pertes considérables de rendement allant de 10 à 80 %. Deux espèces de champignon sont responsables de cette maladie. La forme la plus agressive, *Phakopsora pachyrhizi* de son nom latin, est celle qui a été découverte aux États-Unis. La cause exacte de l'infestation des parcelles aux États-Unis risque de demeurer inconnue, mais la période très active des ouragans de l'été dernier serait probablement à l'origine de la propagation du pathogène depuis l'Amérique du Sud. Des experts avaient déjà prédit sa remontée vers l'hémisphère nord en raison des spores du champignon qui peuvent être véhiculés par le vent sur des distances importantes.

Suite à cette découverte aux États-Unis, un flux de panique a gagné immédiatement le parquet de la bourse à Chicago. À l'annonce de la nouvelle au 10 novembre, les contrats de novembre et de mars ont gagné 0,13 et 0,17 \$US/boisseau par rapport à la fermeture de la veille. En ce jour du 18 novembre, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur l'impact de cette nouvelle sur les prix, mais il nous

est possible de faire un lien avec d'autres éléments qui sont énumérés ci-dessous.

Les données fondamentales concernant la récolte demeurent incontestablement inchangées. Le DAA a annoncé dans son rapport de novembre une production de soya de 3,15 milliards de boisseaux soit une hausse de 24 % par rapport à 2003-2004. La demande domestique et à l'exportation a, quant à elle, augmenté de 10 % seulement. Le niveau des stocks de report a plus que quadruplé passant de 112 millions l'an dernier à 460 millions de tonnes prévus cette année. Cela dit, le soya de la saison 2004 étant déjà récolté et stocké, les risques de contamination par la maladie et de propagation sont pour ainsi dire nuls.

D'autre part, le DAA n'anticipe aucun effet négatif de cette maladie sur la demande mondiale. Les régions où sévit la rouille du soya : Asie, Australie, Afrique et Amérique du Sud continuent à réaliser des exportations.

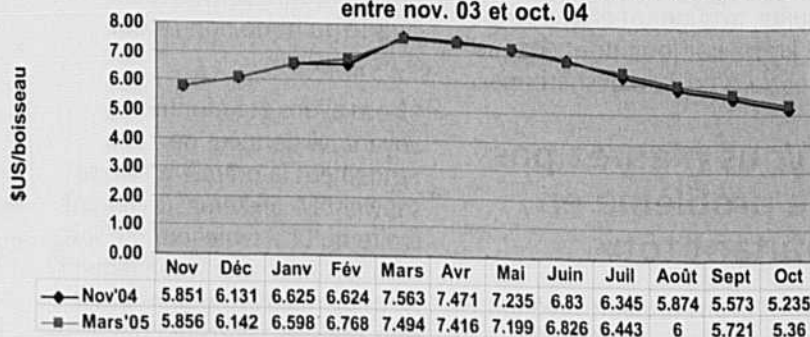
Par ailleurs, cette nouvelle pourrait avoir un impact sur les prix du maïs de la prochaine récolte, car cela encouragerait davantage les producteurs à semer le maïs plutôt que le soya. Les coûts de production du soya devraient également

s'accroître, dépendamment de l'ampleur des champs contaminés. Le DAA a estimé le coût du traitement de la rouille par des fongicides à 25 \$/acre. L'utilisation des fongicides demeure pour l'instant la seule solution pour réduire les pertes de récolte avant que les cultivars résistants à la maladie ne soient disponibles sur le marché. Il est indéniable qu'à moyen et long terme, la structure du prix du soya aux producteurs est appelée à évoluer avec cette nouvelle donne.

En définitive, l'incertitude quant à l'ampleur de l'infestation et à la vitesse à laquelle le pathogène risque de se propager met le marché dans une situation plutôt précaire. Cette incertitude va probablement soutenir les prix de la prochaine récolte. Les niveaux de 4 \$US/boisseau anticipés par certains analystes sont pour l'instant à oublier. Cependant, la bulle émotive dans laquelle se retrouve le marché du soya est à surveiller, dans la mesure où l'énorme production est une réalité qu'on ne peut faire disparaître et que les prix dépendent également de la croissance de la récolte en Amérique du Sud.

*analyste de marché, FPCCQ

Évolution des contrats de soya de nov. 04 et mars. 05
entre nov. 03 et oct. 04



Tout n'est pas noir ou blanc dans les cultures GM

Gale West*

Les producteurs québécois de grains ne forment pas un groupe homogène; ils sont des gens comme tous les autres avec des habitudes et des opinions qui varient. Il est intéressant de constater les différences qui existent entre ceux qui ont choisi de semer les cultures GM depuis déjà plusieurs années et ceux qui n'en ont jamais semé. Le sondage postal effectué au printemps 2003 par le CRÉA à l'Université Laval avec l'appui de la *Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec* (FPCCQ) permet justement d'analyser ces différences. Au total, 412 producteurs de maïs, de soya et de canola, tous membres de la FPCCQ, ont répondu au questionnaire, produisant ainsi un taux de réponse de 41 %. Cela dépasse le taux de réponse normal pour des sondages postaux qui oscille ha-

bituellement entre 15 à 30 %. Le niveau de précision des résultats se situe un peu au-dessus du seuil de 5 %. Il faut aussi mentionner que 5 % des répondants de notre échantillon exploitent une production biologique même si seulement 1 % des membres de la FPCCQ ont une production biologique.

Depuis la mise en marché de semences GM, 80 % des producteurs sondés en ont semé. De fait, 36 % (147 producteurs) ont semé ces cultures depuis déjà quatre à sept ans et peuvent ainsi être classés comme « avant-gardistes ». On peut classer un autre 42 % (168 producteurs) comme étant « prudents » parce qu'ils n'utilisent ces semences que depuis un à trois ans. Puis, il y a 22 % (89 producteurs) qui n'en ont jamais semé que nous qualifions de « non-utilisateurs ». Parmi ces non-utilisa-

teurs, il y avait 11 qui prévoyaient semer une culture GM pour la toute première fois en 2003. De plus, sept producteurs qui semaient les cultures GM auparavant sont maintenant certifiés « biologique » ou en voie de l'être.

Les avant-gardistes (c.-à-d. ceux qui sèment des cultures transgéniques depuis quatre ans ou plus) sont en moyenne plus jeunes que les non-utilisateurs et leur revenu brut total dépassent plus souvent le seuil de 250 000 \$ par année. Les avant-gardistes gagnent généralement leur vie en produisant les céréales ou les protéagineux, et ils habitent davantage le sud du Québec. Environ 68 % de leur terre cultivable est semée en maïs. À l'inverse, les exploitations des non-utilisateurs sont davantage impliquées dans d'autres productions telles que les productions laitière, bovine et porcine. Seule-

QUI PENSE HARICOTS SECS PENSE

Commercialisation de légumineuses depuis 25 ans.

Nettoyage, criblage et ensachage de légumineuses.



- Contrat de production
- Semences
- Suivi technique
- Équipements de récolte (neufs et usagés)
- Pièces

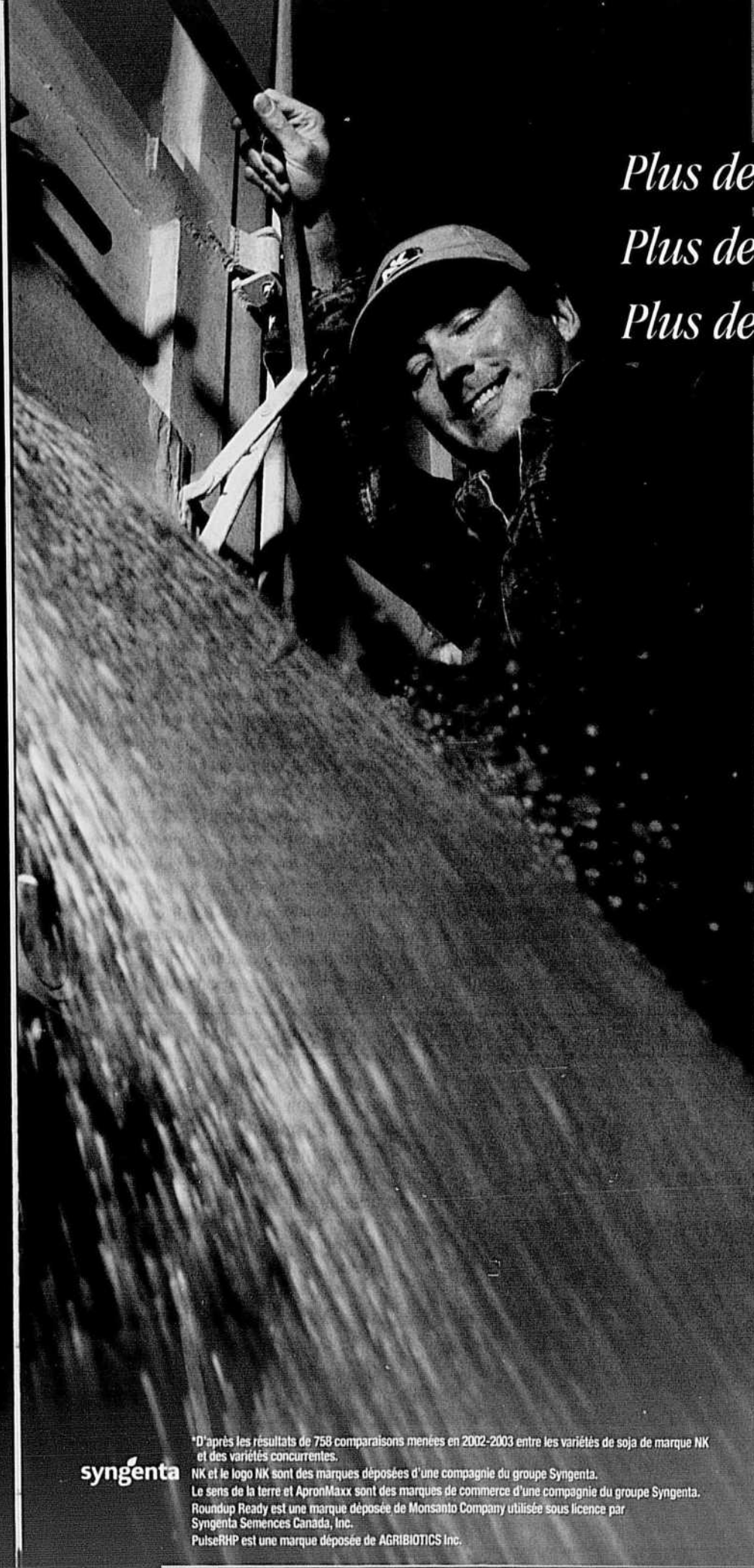
www.haribec.com



919, route 239, St-Aimé
Tél: (450) 788-2196

FAX: (450) 788-2709 ✉ info@haribec.com





*Plus de rendement.
Plus de valeur ajoutée.
Plus de choix.*

Les variétés de soja de
marque NK[®] éclipsent
la concurrence par
128 kg/ha dans 63 % des
cas*. Cela signifie *plus* de
rendement, *plus* souvent.

Plus de choix avec les variétés de soja
de marque NK :

- Une gamme complète de variétés Roundup Ready^{MD} et de variétés à identité préservée offrant performance éprouvée et qualités agronomiques
- Des outils qui protègent votre investissement – les inoculants à soja PulseRHP[®] et Apex Extra, ainsi que le traitement de semences ultra puissant ApronMaxx^{MC}
- Un réseau de détaillants, un service à la clientèle, une expertise agronomique et un support technique sans pareils

Visitez www.nkcanada.com ou composez 1 888 300-0147 pour connaître le spécialiste NK le plus près de chez vous. Parce que les variétés de soja NK procurent plus de satisfaction aux producteurs qui ont *le sens de la terre*.

syngenta

*D'après les résultats de 758 comparaisons menées en 2002-2003 entre les variétés de soja de marque NK et des variétés concurrentes.

NK et le logo NK sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.

Le sens de la terre et ApronMaxx sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

Roundup Ready est une marque déposée de Monsanto Company utilisée sous licence par Syngenta Semences Canada, Inc.

PulseRHP est une marque déposée de AGRIBIOTICS Inc.



Le sens de la terre^{MC}



ment 31 % de leur terre cultivable sont consacrés à la production du maïs. Le statut juridique de l'entreprise des non-utilisateurs est très souvent (74 %) celui d'une société ou d'une ferme familiale, tandis que les entreprises des avant-gardistes ont souvent le statut d'une compagnie (43 %).

Habitudes culturelles

Environ 71 % des avant-gardistes sont très intéressés par les nouvelles technologies agricoles et aiment être parmi les premiers à expérimenter. Seulement 26 % des non-utilisateurs peuvent être caractérisés de la même façon. De fait, 74 % parmi eux avouent qu'ils préfèrent ne pas être précoces dans l'utilisation des nouvelles technologies ou même qu'ils ne veulent pas du tout expérimenter. Les non-utilisateurs sont plus nombreux (63 %) que les avant-gardistes à penser que l'avenir des OGM est plutôt sombre. Les avant-gardistes (57 %) sont plus d'avis que les cultures transgéniques deviendront encore plus populaires sinon dominantes dans le futur. Les producteurs avant-gardistes sont d'avis que les cultures GM ne les contraignent pas trop lors de la vente de leurs récoltes. Ils trouvent qu'elles sont faciles à vendre et n'exi-

gent pas de contrats d'achat. Les non-utilisateurs ont une autre vision des choses, 67 % sont pessimistes face à la possibilité de vendre des récoltes GM, surtout sans contrat d'achat.

Par souci pour la santé humaine, on pourrait supposer que les non-utilisateurs de cultures transgéniques choisissent de ne pas en semer, car au moins une partie de leurs récoltes est destinée à la consommation humaine. On peut également penser que les avant-gardistes ne peuvent pas tolérer la présence d'insectes ou de mauvaises herbes dans leurs champs et ceci expliquerait pourquoi ils auraient très tôt opté pour les semences GM pour faciliter le contrôle de ces pestes néfastes. En fait, ces hypothèses ne sont pas supportées par les résultats du sondage. Une proportion quasi égale (soit environ 34 %) d'avant-gardistes et de non-utilisateurs vendent au moins une portion de leurs récoltes de soja ou de canola pour la consommation humaine. Une très faible portion du maïs produit par les producteurs québécois de grains commerciaux est destinée à la consommation humaine. Le niveau de tolérance de la présence d'insectes et de mauvaises herbes est aussi le même, qu'on soit avant-gardiste ou non-utilisateur.

NK. Plus de choix pour les producteurs qui ont le sens de la terre.



S12-C2 2800 UT

La petite graine à la mesure

Variété à haute valeur industrielle

Un soja de qualité alimentaire au potentiel de rendement très élevé.

- Bonne protection contre les maladies avec le gène Rps1-c de résistance à *Phytophthora*
- Excellente tolérance à la sécheresse et au stress
- Bien adaptée à tous les espacements de rangs



S14-P6 2850 UT

La petite graine à la mesure

Variété à haute valeur industrielle

Variété à gros grain et à taux de protéines élevé, particulièrement prisée pour le tofu.

- Très bonnes qualités agronomiques
- Excellent potentiel de rendement et superbe tenue au champ
- Recommandée dans tous les systèmes de travail du sol

Nouveau

S14-A7 2850 UT



Lauréate du titre de « Champion des parcelles 2003. »

- Grande capacité d'adaptation
- Excellente tolérance au stress
- A fait ses preuves en semis direct et dans les systèmes conventionnels



S15-B1 2875 UT

Excellents caractères agronomiques à l'origine de rendements élevés et stables.

- Excellente tolérance au stress
- Remarquable potentiel de rendement
- Bonne protection contre les maladies

Contactez votre détaillant de semences NK dès aujourd'hui.



Le sens de la terre.

Considérations environnementales

Près de 65 % des non-utilisateurs pensent que les cultures transgéniques sont plutôt mauvaises pour l'environnement, tandis que 77 % des avant-gardistes et 63 % des prudents trouvent que ces cultures sont plutôt bonnes pour l'environnement (par exemple, elles peuvent diminuer l'utilisation de pesticides chimiques et permettre l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement). Parmi les non-utilisateurs, 84 % trouvent que les cultures GM nuisent à l'agriculture biologique. Même si 33 % des avant-gardistes sont du même avis, il reste que 67 % d'entre eux trouvent que les cultures GM ne menacent pas beaucoup l'agriculture biologique.

La plupart des producteurs de grains savent que l'implantation du semis direct et l'utilisation de doses réduites de pesticides sont des pratiques culturales favorables pour l'environnement. Ils savent également qu'ils peuvent devenir membres d'un club agroenvironnemental pour les aider à mieux protéger leur terre et ainsi mieux protéger l'environnement. Cela étant dit, presque 80 % des non-utilisateurs n'ont adopté aucune de ses stratégies ou seulement une des trois, tandis que 40 % des avant-gardistes ont adopté au moins deux de ces trois stratégies pro-environnement. Selon ces résultats, les avant-gardistes semblent être plus soucieux des considérations environnementales que les non-utilisateurs.

Presque trois quarts des non-utilisateurs pensent que les cultures GM n'apportent pas vraiment de bénéfices aux producteurs agricoles, mais 57 % des avant-gardistes trouvent que ces cultures génèrent des bénéfices nets pour les producteurs (par exemple, elles facilitent le contrôle des mauvaises herbes, simplifient

l'implantation du semis direct, permettent des économies de carburant et peuvent augmenter les profits à la ferme). De fait, 73 % des avant-gardistes trouvent que les producteurs bénéficient plus de ces cultures que les fournisseurs d'intrants, tandis que 53 % des non-utilisateurs trouvent que c'est plutôt les fournisseurs qui en bénéficient le plus.

Toujours selon le sondage, 65 % des avant-gardistes trouvent qu'ils ont réduit l'utilisation (par hectare cultivé en grains) de carburants ainsi que de pesticides de toutes sortes depuis les cinq dernières années (i.e., entre 1998 à 2002). De façon surprenante, 65 % des non-utilisateurs disent qu'ils ont augmenté l'utilisation de ces intrants dans les cinq dernières années. Ces résultats laissent sous-entendre que ceux qui sèment les cultures transgéniques depuis au moins quatre ans ont réalisé des économies en carburants et en pesticides, tandis que les non-utilisateurs ont augmenté les dépenses pour ces intrants. Évidemment, l'utilisation d'intrants dépend des superficies ensemencées, mais il serait surprenant que les superficies ensemencées par les avant-gardistes et les non-utilisateurs aient varié dans des directions opposées.

Innocuité, ségrégation et réglementation

Parmi les non-utilisateurs, 38 % trouvent que les médias de masse sont des sources d'information crédibles au sujet des aliments GM, mais 82 % des avant-gardistes trouvent que les médias de masse ne sont pas crédibles en ce qui concerne les aliments GM. Les avis sur la crédibilité des groupes environnementaux sont aussi très tranchés. Tandis que 64 % des non-utilisateurs trouvent que l'information provenant de ces groupes est crédible, 74 % des

avant-gardistes trouvent que l'information sur les aliments GM qui provient de ces groupes est peu crédible.

Presque trois quarts des non-utilisateurs sont préoccupés par l'idée que les cultures GM pourraient avoir des effets négatifs sur la santé humaine, mais 69 % des avant-gardistes ne partagent pas cet avis. Ils trouvent que les cultures GM ne sont pas tellement différentes des cultures traditionnelles et ils s'inquiètent moins de la présence des aliments GM dans l'alimentation humaine. Tous les producteurs sont d'accord pour dire que la responsabilité pour l'innocuité des aliments GM incombe principalement au gouvernement et aux compagnies d'intrants agricoles. Il est quand même intéressant de constater que 84 % des non-utilisateurs pensent que les producteurs agricoles sont eux-mêmes très responsables de l'innocuité des aliments GM. Ce pourcentage tombe à 72 % chez les avant-gardistes. Donc, les avant-gardistes tendent à se fier davantage au gouvernement et aux compagnies de semences en ce qui a trait à la vérification de l'innocuité des cultures transgéniques et de garantir qu'elles sont sécuritaires pour la consommation humaine.

En ce qui concerne la réglementation des OGM au Québec et au Canada, 80 % des non-utilisateurs trouvent qu'il n'y en a pas assez, mais seulement 34 % des avant-gardistes partagent cet avis. Les non-utilisateurs sont plus portés à revendiquer l'étiquetage des aliments GM, la séparation des grains GM et des grains conventionnels et certains vont jusqu'à revendiquer que les OGM soient bannis au Québec. Si jamais un système de traçabilité des grains était instauré, 53 % des non-utilisateurs pensent que les compagnies de semences devraient assumer la plus grande partie des coûts d'opération, mais seulement 27 % des avant-gardistes sont

provalcid inc.

NOTRE PARTICIPATION À VOTRE ALIMENTATION

**Achat et vente
de grains et
sous-produits**

4572, boul. Marie-Victorin, Veillon
(Québec) Canada J3X 1P7
Tél.: (450) 652-3916
Sans frais: 1 877 652-3916
Fax: (450) 652-7959

> www.provalcid.com

Grains

avoine
blé
canola
maïs
orge
sarrasin
soya

Sous-produits

Semences

Services: séchage, criblage, entreposage.
Mise en marché: au comptant et à terme.

du même avis. Parmi les avant-gardistes 45 % sont d'avis que les producteurs agricoles, les acheteurs de grains et surtout les consommateurs doivent assumer la plus grande partie des coûts d'un système de ségrégation de grains.

Industrie, brevetage et liberté

Parmi les avant-gardistes, 69 % ne trouvent pas que l'industrialisation de l'agriculture via l'introduction des cultures transgéniques a un effet néfaste sur l'agriculture. Pour eux, les brevets sont plutôt acceptables et les fournisseurs d'intrants offrent les produits aux producteurs sans nécessairement chercher à les contrôler. À l'opposé, 68 % des non-utilisateurs trouvent que les cultures GM nuisent à l'agriculture en créant une dépendance vis-à-vis ces cultures et en permettant aux multinationales d'exercer un pouvoir exagéré sur l'agriculture. Les avant-gardistes et les non-utilisateurs sont d'accord à près de 60 % que les compagnies d'intrants devraient détenir le droit d'exiger un contrat d'utilisation des cultures transgéniques ainsi que le droit de poursuivre un producteur qui ne respecterait pas un contrat.

Curieusement, 64 % des non-utilisateurs pensent que les producteurs devraient être libres de ressemer les grains GM ou de vendre les grains GM pour la semence. Seulement 47 % des avant-gardistes sont du même avis. De fait, 53 % des avant-gardistes pensent que les producteurs ne devraient pas avoir la liberté de ressemer leurs récoltes GM ni de les vendre comme semences. Les avant-gardistes semblent avoir un plus profond respect du droit de propriété que les non-utilisateurs.

Conclusion

Par rapport aux avant-gardistes, les non-utilisateurs tendent à être plus âgés, moins dépendants d'un revenu provenant de cultures commerciales et à être plus dispersés géographiquement. Ils sont en général peu intéressés à être innovateurs et sont davantage préoccupés par l'arrivée des OGM sur le marché (voire même pessimistes face à ces cultures très controversées). Plusieurs d'entre eux se fient à l'information sur les OGM diffusée par les médias de masse, mais surtout à celle provenant des groupes environnementaux. Pour eux, l'innocuité des aliments GM dépend en grande partie des producteurs agricoles et ils se méfient de l'industrie biotech agricole estimant qu'elle en mène trop large en agriculture. Le groupe des non-utilisateurs est peut-être plus diversifié que le groupe des avant-gardistes par le fait que dans ce groupe il y avait 12 producteurs biologiques et 11 qui préoyaient semer une culture GM pour la première fois en 2003.

Les avant-gardistes qui sèment des cultures GM depuis au moins quatre ans ont une autre vision des choses et cette vision est presque toujours partagée par les prudents (ceux qui en ont semé depuis seulement un à trois ans). Ils sont généralement plus jeunes que les non-utilisateurs et dépendent plus des cultures commerciales pour gagner leur vie. Pour eux, le gouvernement et l'industrie sont des instances assez crédibles et fiables en ce qui a trait à la réglementation des OGM. De plus, ils sont passablement optimistes quant à la popularité des cultures transgéniques dans le futur. Ils trouvent que ces semences génèrent plusieurs bénéfices pour l'environnement ainsi que pour les producteurs de grains. De par leurs habitu-

des culturales, une bonne proportion d'entre eux sont soucieux de l'environnement et disent avoir diminué l'utilisation de carburants et de pesticides de toutes sortes depuis les cinq dernières années. À l'opposé, une proportion significative de non-utilisateurs dit avoir augmenté l'utilisation de ces intrants. En résumé, un seul constat est certain : après sept ans de commercialisation de semences GM, les habitudes et les opinions des producteurs de grains varient énormément quant à leur mérite. Il est prévisible que ces différences d'opinions vont s'atténuer dans une direction ou dans l'autre avec l'ajout d'information scientifique sur les conséquences des cultures GM sur la santé publique et l'environnement.

*Ph. D., chercheur, Centre de recherche en économie agroalimentaire (CRÉA), Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval

Titulaires de permis d'acheteurs de grain (nouveaux titulaires depuis le 31 août 2004)

- AGRI-SOLUTIONS
- CRIBLE DU NORD ENR.
- ÉLEVATEURS SOULANGES (1995) INC.
- FERME CAROLE ET GHISLAIN THÉRIEN S.E.N.C.
- FERMES RICHELAIN (LES)
- GESTION LÉO ROUSSEAU
- SHUR-GAIN

Semico
ORLÉANS Variété de blé
ROSALIE Variété d'orge

SIÈGE SOCIAL
ST-HYACINTHE
450.799.3225

FARNHAM
450.293.6472

ST-ANSELME
418.885.9892

ST-ISIDORE-DE-LAPRAIRIE
450.454.7578

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE
450.759.4700

UPTON
450.549.4888

PROMIS ET ATTENDUS... ENFIN LES VOILÀ!

Les Cahiers d'autoévaluation en lutte intégrée pour...

- ... apprivoiser, pas à pas, la lutte intégrée;
- ... progresser vers des solutions performantes en matière de gestion des ennemis des cultures et des pesticides;
- ... prendre conscience de la valeur ajoutée indéniable de la lutte intégrée pour vous, votre famille et vos concitoyens.

Une approche personnalisée

Les cahiers vous apportent un soutien individualisé et vous permettent d'évaluer globalement votre progression en matière de lutte intégrée.

Peut-être vous situez-vous à un niveau plus avancé que vous ne le croyez quand il s'agit de mieux rationaliser, réduire et remplacer les pesticides.

Vous trouverez un appui sur mesure auprès de votre conseiller agricole, qui vous aidera à travailler en fonction d'objectifs correspondant à

la situation et aux priorités de votre entreprise.

Un éventail de pratiques connues et reconnues

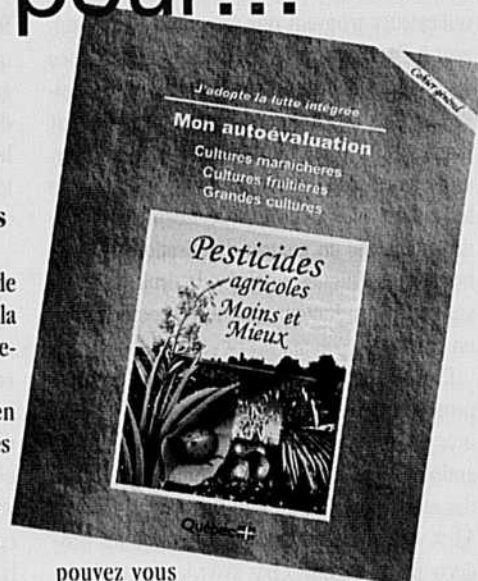
Les cahiers passent en revue une multitude de moyens d'action susceptibles d'améliorer la performance économique et agroenvironnementale de votre entreprise.

Les moyens proposés sont subdivisés en deux catégories correspondant à deux types de cahiers :

- des pratiques agroenvironnementales générales (communes aux exploitations agricoles),
- des pratiques agroenvironnementales spécifiques (propres aux cultures visées).

Un outil facile à obtenir en quelques clics

Les cahiers sont tout à fait gratuits. Vous



pouvez vous les procurer électroniquement sur Internet aux adresses suivantes :
www.mapaq.gouv.qc.ca, rubrique Stratégie phytosanitaire ou
www.agriresseau.qc.ca/agroenvironnement, rubrique Gestion des pesticides.



Ceresco

166, chemin Grande Ligne, St-Urbain (Québec) J0S 1Y0 Tél. : (450) 427-3831 • Fax. : (450) 427-2067
 Courriel : rvinet@sgceresco.com • www.sgceresco.com

CONTRAT I.P.

Disponible

Pour la saison 2005

Contactez Robert Vinet, agr.
 ou Pierre Mollet, DTA

Surprime avantageuse

Nous sommes acheteurs de soya
 non GMO à hile clair

SERVICE D'APPROVISIONNEMENT

Contactez Sylvia Gioffre pour connaître
 le prix du marché

Produire pour l'exportation...
 un beau défi !!! Un défi payant!

Le lin : une culture adaptée au Québec

Denis Pageau, Julie Lajeunesse et Jean Lafond*

La culture du lin oléagineux fait partie du paysage agricole de l'Ouest canadien. Cependant, cette culture est encore marginale au Québec. Les principaux pays producteurs de lin sont le Canada, la Chine, les États-Unis et l'Inde. En 2001, 71 % de la production canadienne de lin se retrouvaient en Saskatchewan (471 500 hectares) comparativement à 27 % au Manitoba (176 000 hectares) et 2 % en Alberta (14 200 hectares). Au Canada (2003), les superficies ensemencées en lin étaient estimées à plus de 744 000 hectares pour une production totale de 754 000 tonnes de grain. Le Canada exporte environ 70 % de sa production de lin.

La plante ... et l'huile

Le lin est une plante à feuille large de la famille des linacées. La fleur de couleur bleue est composée de cinq pétales. La plante d'une hauteur de 50 à 60 cm atteint la floraison environ 60 jours après le semis. Les grains très riches en huile (35 à 45 %) sont contenus à l'intérieur d'une capsule.

Il existe un grand nombre de cultivars de lin disponibles au Canada. En janvier 2004, 26 cultivars de lin oléagineux étaient enregistrés dont quatre cultivars de type « linola ». En moyenne, l'acide linoléique représente près de 50 % du contenu total en huile de la graine de lin. Le contenu en acide linoléique du « linola » est cependant inférieur à 5 %. La couleur du grain distingue également les cultivars de type « linola » qui ont une graine de couleur jaune comparativement à la couleur brune qui caractérise les autres

cultivars de lin.

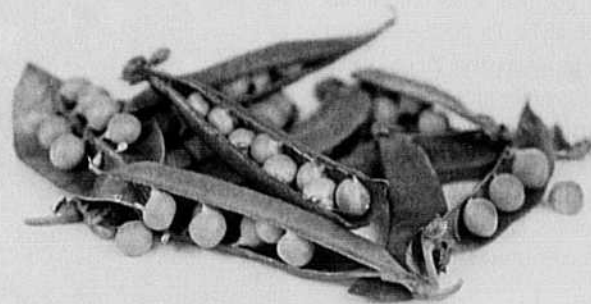
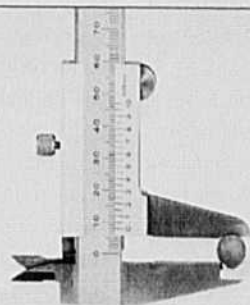
Plusieurs avantages sont associés à l'utilisation de la graine de lin dans l'alimentation animale. L'ajout de graines de lin dans les rations de la poule pondeuse permet d'accroître la teneur en acide gras oméga-3 des oeufs. Des avantages sont également associés à la graine de lin pour d'autres espèces animales et aussi pour la santé humaine.

L'huile de lin peut également être utilisée à

des fins industrielles. Cette huile peut être employée dans la fabrication de peinture et également dans la production de linoléum. Le tourteau qui est le résidu résultant de l'extraction de l'huile est utilisé en alimentation animale.

Des résultats provenant du Québec

Pendant trois années (2000 à 2002), des essais ont été menés à la ferme de recherche



On récolte ce que l'on sème

Du choix méticuleux des semences jusqu'à l'emballage, chez Aliments Carrière, nous suivons avec rigueur l'ensemble du processus de transformation des légumes. En tant que plus important transformateur de légumes en conserves et surgelés au Canada, notre savoir-faire permet d'offrir des produits qui répondent aux plus hautes exigences de nos clients.

Aliments Carrière inc. • www.carrierefoods.com

carrière
LA RIQUEUR, DE LA SEMENCE À L'EMBALLAGE

De nombreux cultivars de lin oléagineux ont été évalués à la Ferme de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Normandin.

d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Normandin afin de mesurer la productivité de plusieurs cultivars de lin oléagineux. En 2000 et 2001, ce sont 22 cultivars qui ont été évalués. En 2002, deux cultivars supplémentaires (AC Hanley et AC Lightning) ont été inclus dans l'essai. Chaque année, trois cultivars de type « linola » (Linola 1084, Linola 947 et Linola 989) étaient évalués. Les différents cultivars ont été ensemencés à une dose de semis de 45 kg/ha et ils ont reçu une fertilisation de 60 kg/ha d'azote, 30 kg/ha de phosphore et 30 kg/ha de potassium. Les parcelles ont reçu également une application de 1 l/ha de Buctril M. Les dates de semis étaient le 29 mai 2000, le 17 mai 2001 et le 24 mai 2002.

À l'exception de l'année 2001 où la verse était très importante, les rendements moyens en grains ont été supérieurs à 2 300 kg/ha. En 2000 et 2002, la verse a été peu présente pour l'ensemble des cultivars.

En 2000, les rendements les plus élevés ont été obtenus avec les cultivars CDC Valor, Flinders et Normandy qui avaient des rendements supérieurs à 2 800 kg/ha. En 2001, la verse a été importante et elle est apparue tôt en saison. Les cultivars qui étaient les plus résistants à la verse avaient les rendements en grains les plus élevés. À l'opposé, les cultivars les plus sensibles à la verse tels Vimy et CDC Valor avaient de très faibles rendements. En 2002, la verse était inexistante et les rendements variaient de 2 241 à 2 858 kg/ha.

La floraison du lin était généralement complète environ 57 jours après le semis et la maturité était atteinte environ 115 jours après le semis. Il n'y avait que très peu de différence entre les cultivars pour la hauteur des plants et le poids de 1000 grains. Le contenu en huile

dans la graine variait de 42,3 à 48,9 % selon les cultivars.

Une production d'avenir?

Ces résultats démontrent que la culture du lin oléagineux peut être implantée dans les régions où la saison de croissance est courte. Il faudrait cependant porter une attention particulière à la verse. Lorsque la verse est importante, la récolte devient alors difficile et les rendements en grains sont affectés. L'utilisation de cultivars résistants à la verse et une régie de culture qui permet de limiter la verse devraient donc être envisagées.

Un avantage important associé à la culture du lin réside dans le fait que cette culture n'a pas de maladies communes avec les céréales.

De plus, cette culture est aussi résistante à la sclérotiniose. Au cours des trois années de l'essai, la sclérotiniose n'a jamais été observée sur le lin. La culture du lin peut donc

être incluse dans une rotation avec le pois sec ou le canola. La seule maladie observée chez le lin a été le « pasmo ». Cette maladie du feuillage est apparue en fin de saison et certains cultivars semblaient plus sensibles que d'autres.

Le lin oléagineux possède donc un bon potentiel de rendement pour les régions à climat frais et humide. D'autres études sont nécessaires pour établir des recommandations de culture (régie de culture, fertilisation, herbicides,...) afin d'accroître les rendements et la qualité de la récolte.

*Ferme de recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Normandin

Cette recherche a été possible grâce au soutien financier du Programme de Partage des Frais à l'Investissement en Recherche & Développement (PPFIRD) et de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec.



Photos : Denis Pageau, Julie Lajeunesse et Jean Lafond
La fleur du lin est composée de cinq pétales
de couleur bleue.



TOUS ENSEMBLE POUR LE MÊME COMBAT

Vous en avez assez de la dictature des mauvaises herbes? Vous voulez un nouveau régime pour vos champs de maïs? Callisto est l'herbicide qu'il vous faut dès ce printemps.

De plus, Callisto

- ✦ bénéficie d'une large fenêtre d'application de la prélevée jusqu'à tard en postlevée.
- ✦ permet une excellente maîtrise des mauvaises herbes à feuilles larges nuisibles.
- ✦ procure une sécurité exceptionnelle pour le maïs.

APPLIQUEZ CALLISTO, LE NOUVEL HERBICIDE RÉVOLUTIONNAIRE.

WWW.SYNGENTA.CA

1 877 SYNGENTA (1 877 964-3682)

Callisto

Callisto® et le logo Callisto sont des marques de commerce d'une compagnie du Groupe Syngenta.

Faites enregistrer votre bail de location de terre

Rénauld Bourgeois

Parce que son bail n'avait pas été enregistré, Jean-Pierre Lacommande de Saint-Maurice estime avoir perdu quelque 35 000 \$ à la suite du bris de son contrat de location de 15 ans après seulement sept ans d'exploitation. Selon ce que prévoyait le contrat de location, il avait drainé la terre et effectué les autres améliorations nécessaires pour en maximiser la productivité en grandes cultures. Il comptait sur la totalité de la période pour amortir son investissement et réaliser un profit raisonnable.

Or, le locataire a vendu sa terre de quelque 60 acres, dont 48 en culture, en 2000. L'acheteur voulait la cultiver immédiatement malgré la durée restante au bail en bonne et due forme. Il en a donc pris possession et commencé à la cultiver immédiatement après l'avoir acquise.

M. Lacommande s'est donc adressé à la Cour pour faire reconnaître ses droits. Me Jean R. Prince, avocat spécialisé en droit agricole, qui a représenté le demandeur, mentionne que juridiquement les contrats de

vente sont « sujets à », une expression qui veut dire que le nouvel acheteur doit assumer toutes les charges et toutes les servitudes liées à la propriété. Cela peut être des droits de passage, des contrats de location, des droits d'eau, etc.

Le bon droit du locataire a d'abord été reconnu par la Cour, en première instance. Par la suite, l'acheteur est allé en appel. La Cour d'appel a renversé la première décision en se basant sur le fait que le bail n'avait pas été enregistré. C'est un jugement lourd de conséquences pour tous les agriculteurs qui louent des terres de conclure Me Jean R. Prince.

Pour Jean-Pierre Lacommande, son bail aurait dû être enregistré. Le notaire ne l'a pas fait malgré la demande de M. Lacommande. Cela lui a laissé un goût amer et il a voulu mettre en garde les agriculteurs qui pourraient se retrouver dans une situation semblable. L'enregistrement du bail est une protection nécessaire pour ceux qui font des investissements sur une terre louée.

Pour faire réviser la décision de la Cour d'appel, il aurait fallu en faire la demande en Cour suprême. Compte tenu du temps d'attente avant d'être entendu et que la Cour rende une décision et de l'importance du litige, M. Lacommande a décidé d'arrêter là les procédures.

La perte de terres louées peut causer de sérieux problèmes à des producteurs de grandes cultures qui ont besoin de ces superficies pour rentabiliser leurs investissements. Cela peut même mettre en danger la survie d'une entreprise. C'est donc un sujet à surveiller pour ceux qui louent des terres, mais dont le bail n'est pas enregistré.

Cartes d'affaires

Besoin d'une certification biologique?

GarantieBio-Ecocert saura répondre à vos attentes rapidement et en toute simplicité.

Contactez M. Gilles Heurtel

418-838-6941

info@garantiebio-ecocert.qc.ca



www.garantiebio-ecocert.qc.ca



Laboratoire de semences P.E.Q

Offre Formation ALSI :

APHIS et Classificateurs

Accrédité par ACIA Export U.S.A labo 1112
Pureté et germination; tous les tableaux de la Loi
Excepté agrostide paturin et dactyle



Qualité

Analyse
de
l'embryon



Roxane Dubois Analyste Sénior

Resp. de l'équipe du Labo

1977 à 1988 Analyste au Gouvernement Fédéral Expérience 25 ans

ALSI : APHIS Expert technique de L'ICS

Evaluateur Agréé de l'ICS

Tél.: (450) 688-4963 r.dubois@sympatico.ca

Cartes d'affaires

Un système de drainage souterrain, ça s'entretient!



Gardez cet investissement rentable en vous assurant qu'il fonctionne à son meilleur.

Pour un maximum de rendement, faites nettoyer vos drains.

Nous offrons le service de nettoyage de drains, contactez :

Jacques Robert

Tél.: (819) 375-5860

(418) 286-6205

Tout est sous contrôle...



AGROCENTRE
FARNHAM INC.
Stanbridge Station
(450) 296-8205
1 800 522-8205

AGROCENTRE
FERTIBEC INC.
Saint-Rémi :
1 800 361-7079
Sainte-Martine :
1 800 363-2132

AGROCENTRE
ST-HYACINTHE INC.
Saint-Hyacinthe
(450) 796-3360
1 800 363-2476

AGROCENTRE
ST-PIE INC.
Saint-Pie-de-Bagot
1 888 772-5140

AGROCENTRE
VINISOL INC.
Nicolet
(819) 293-5851
1 800 567-7971

LES ENGRAIS
LANAUDIÈRE INC.
Saint-Thomas-
de-Joliette
(450) 759-1520
1 800 363-1755

Votre spécialiste Agrocentre vous a proposé les semences
les mieux adaptées à vos besoins et un programme innovateur
de désherbage et de fertilisation.

Vous avez produit en toute confiance et vos champs
n'ont jamais été si beaux!

Soyez tranquille avec...

la Solution Orange

Une entreprise de chez nous, près de chez vous.

Le tour de la situation financière des fermes de grandes cultures

Virginie Simard*

Mise en situation

Au Québec, la production de cultures commerciales est principalement destinée à l'alimentation animale. La principale culture, tant en superficie (440 000 haensemencés) qu'en volume de ventes (310 M\$) est le maïs-grain. Vient ensuite le soya, qui recouvre 150 000 ha et procure 118 M\$ en ventes. Pour leur part, l'orge, le blé et l'avoine occupent ensemble 305 000 ha et contribuent pour 62 M\$ aux ventes de céréales et d'oléagineux.

Tendances dans l'évolution de la situation financière

Les données de Statistique Canada révèlent qu'entre 1999 et 2002 la valeur marchande de l'actif moyen des fermes de grandes cultures est passée de 955 400 à 1 164 800 \$, une augmentation de 22 %. En revanche, le passif de ces mêmes fermes est passé de 209 600 à



301 400 \$, une hausse de 44 % correspondant au double de celle de l'actif. En conséquence, le taux d'endettement a augmenté, entre 1999 et 2002, de 22 à 26 %.

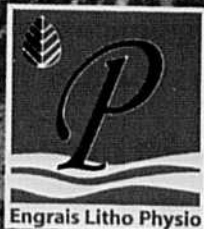
Le revenu total, passant de 173 700 à 192 500 \$, a connu une augmentation de 11 %. Bien que les ventes agricoles par ferme aient crû de 20 %, la diminution de 27 % des paiements gouvernementaux a ralenti la hausse des revenus totaux. La part des paiements gouvernementaux dans le revenu total a chuté de 19 % en 1999 à 12 % en 2002. Les dépenses ont augmenté, pour leur part, de 130 100 à 165 800 \$, ce qui est en partie expliqué par une hausse du coût des intrants, mais aussi des frais d'intérêt de 31 % de 1999 à 2002. Par conséquent, le revenu agricole net comptant par ferme a diminué de 39 % entre 1999 et 2002.

Les fermes de grandes cultures sont plus ca-

NOUVELLE GÉNÉRATION D'ENGRAIS

ENGRAIS CONVENTIONNEL

ENGRAIS LITHO PHYSIO



PLUS DE RENDEMENT

Il permet une meilleure utilisation des engrais N-P-K



**william
houde**

Siège social
8, 3e rang O., Saint-Simon

1-800-663-0064

pitalisées qu'auparavant et davantage que l'ensemble du secteur agricole au Québec. Leurs revenus supportent un fardeau financier plus important. En effet, produire un dollar de revenu nécessitait 6,05 \$ d'actif des fermes céréalières et d'oléagineux en 2002, comparative-ment à 5,50 \$ en 1999. Le passif par dollar de revenu est passé de 1,21 à 1,57 \$ en trois ans. À titre de comparaison, l'ensemble des fermes québécoises avait un ratio actif/revenu de 4,65 \$ et un ratio passif/revenu de 1,25 \$ en 2002. La machinerie utilisée, mais particulière-ment l'évolution du prix des terres agricoles, aident à expliquer ces différences marquées. En effet, le prix des terres a connu une hausse annuelle de 10 % au Québec depuis 1993. Par-allelement, cette augmentation a été de 5 % au Canada. Loin d'améliorer le niveau d'endet-tement des entreprises céréalières, l'accroisse-ment de la valeur des terres a pu augmenter leur capacité d'endettement aux yeux de prê-teurs, ce qui leur a facilité l'accès au finance-ment.

Comparaison des fermes québécoises avec celles d'autres régions canadiennes

Le tableau 2 indique notamment que c'est au Québec que l'actif des fermes est le plus élevé, soit 14 % et 16 % de plus qu'en Ontario et dans l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alber-ta) respectivement. Quant au passif, celui des fermes québécoises est le double de celui des deux autres régions étudiées; le taux d'endet-tement est de 26 % au Québec, de 15 % en On-tario et de 16 % dans l'Ouest canadien.

Le revenu total est comparable au Québec et dans l'Ouest, avec 192 500 \$ et 188 000 \$ respectivement, mais plus faible en Ontario où il totalise 135 600 \$. C'est au Québec que les ventes agricoles sont les plus élevées avec 169 000 \$, comparativement à 116 000 \$ en Ontario et à 158 100 \$ dans l'Ouest. En pro-portion du revenu total, les paiements gouver-nementaux correspondent à 12 % au Québec, 14 % en Ontario et 16 % dans les provinces de l'Ouest. Rappelons toutefois que les produc-teurs de l'Ouest canadien ont connu des an-nées de sécheresse de 2000 à 2002, ce qui ex-plique sans doute les plus importants paie-ments gouvernementaux. Pour ce qui est des dépenses, c'est au Québec qu'elles sont les plus élevées (165 800 \$), suivies de l'Ouest (149 600 \$), puis de l'Ontario (114 100 \$). Les producteurs de grandes cultures du Qué-bec ont des frais d'intérêt deux fois plus impor-tants que dans les autres régions. Les produc-teurs de l'Ontario ont par ailleurs le revenu agricole net comptant le plus faible

TABEAU 1
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
DES FERMES DE CÉRÉALES ET D'OLÉAGINEUX AU QUÉBEC 1999-2002

	1999	2001	2002	Var. 1999-2002
Nombre de fermes	2 950	2 805	3 320	+13 %
Actif	955 400 \$	1 102 800 \$	1 164 800 \$	+22 %
Passif	209 600 \$	262 800 \$	301 400 \$	+44 %
Taux d'endettement	22 %	24 %	26 %	
Valeur nette	745 800 \$	840 000 \$	863 500 \$	+16 %
Revenu total	173 700 \$	193 200 \$	192 500 \$	+11 %
Ventes agricoles	141 400 \$	149 500 \$	169 000 \$	+20 %
Paiements gouv.	32 300 \$	43 700 \$	23 500 \$	-27 %
Dépenses	130 100 \$	160 300 \$	165 800 \$	+27 %
Frais d'intérêt	13 000 \$	16 600 \$	17 000 \$	+31 %
Revenu agricole net comptant	43 600 \$	32 900 \$	26 700 \$	-39 %

Source : Statistique Canada. Enquête financière sur les fermes, 2003

TABEAU 2
SITUATION FINANCIÈRE DES FERMES
DE CÉRÉALES ET D'OLÉAGINEUX DANS DIFFÉRENTES RÉGIONS CANADIENNES EN 2002

	Québec	Ontario	Ouest	Qc vs Ont.	Qc vs Ouest
Nombre de fermes	3 320	10 975	42 940		
Actif	1 164 800 \$	996 200 \$	977 900 \$	+17 %	+19 %
Passif	301 400 \$	149 100 \$	151 800 \$	+102 %	+98 %
Taux d'endettement	26 %	15 %	16 %		
Valeur nette	863 500 \$	847 000 \$	826 000 \$	+2 %	+5 %
Revenu total	192 500 \$	135 600 \$	188 000 \$	+42 %	+2 %
Ventes agricoles	169 000 \$	116 000 \$	158 100 \$	+46 %	+7 %
Paiements gouv.	23 500 \$	19 600 \$	29 800 \$	+20 %	-21 %
Dépenses	165 800 \$	114 100 \$	149 600 \$	+45 %	+11 %
Frais d'intérêt	17 000 \$	8 200 \$	9 200 \$	+107 %	+85 %
Revenu agricole net comptant	26 700 \$	21 500 \$	38 400 \$	+24 %	-30 %

Source : Statistique Canada. Enquête financière sur les fermes, 2003



Notre engagement

MAIZEX :

« vous livrer des produits performants, pour des résultats consistants »

Les Semences **MAIZEX** vous offrent :

- Maïs-grain ou maïs pour ensilage, conventionnel ou haute technologie
- des produits canadiens, d'une compagnie canadienne
- plus de variétés conventionnelles en démonstration dans les essais du CRAAQ, pour répondre au besoin de « zone refuge »
- solide résistance à la verse des tiges et des racines
- séchage naturel et très rapide du grain
- poids spécifiques égaux ou supérieurs à la moyenne
- performance et rendement exceptionnels, avec plus de 50 variétés de 2250 à 3250 UTM

Gratuit

OBTENEZ VOTRE COPIE DE NOTRE
GUIDE DE SEMENCES 2005



Semences MAIZEX Inc.
4488, Mint Line, R.R. #2
Tilbury, Ontario, N0P 2L0
www.maizex.com

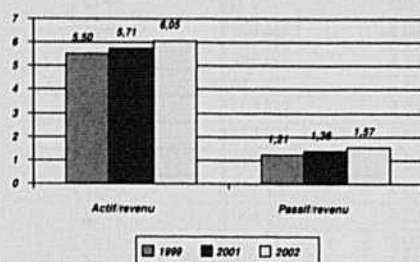
ROGER BONIN
Directeur - Marketing

10, rue Pearl
Saint-Timothée, QC
J6S 6S5

Téléphone : (450) 373-6053
Télécopieur : (450) 377-4252
Cellulaire : (450) 802-0152
Courriel : roger@maizex.com

FIGURE 1

ÉVOLUTION DES RATIOS DE L'ACTIF ET DU PASSIF SUR LE REVENU, QUÉBEC 1999 À 2002



Source : Statistique Canada,
Enquête financière sur les fermes, 2003

(21 500 \$), tandis que ceux de l'Ouest ont le plus élevé (38 400 \$).

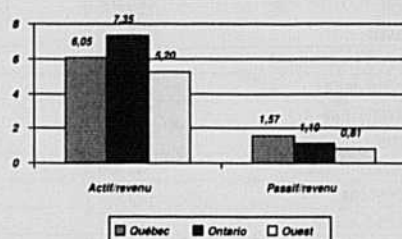
C'est dans l'Ouest canadien que le ratio actif/revenu est le moins élevé (5,20 \$), de même que le ratio dette/revenu, puisque chaque dollar de revenu supporte 0,81 \$ de dette, comparativement à 1,10 \$ en Ontario et à 1,57 \$ au Québec.

Utilisation du financement accordé aux fermes de grandes cultures

La figure 3 présente l'utilisation du financement accordé par La Financière agricole du Québec à ses clients producteurs de céréales et

FIGURE 2

COMPARAISON DES RATIOS DE L'ACTIF ET DU PASSIF SUR LE REVENU, QUÉBEC, ONTARIO, OUEST CANADIEN, EN 2002



Source : Statistique Canada,
Enquête financière sur les fermes, 2003

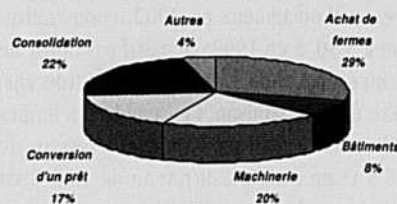
d'oléagineux. Le tiers du financement accordé est consacré à l'achat de fermes et de terres, un pourcentage deux fois plus élevé que dans les autres secteurs agricoles. Plus d'un autre tiers sert à la consolidation et à la conversion de prêts, ce qui est également plus élevé que dans les autres secteurs agricoles. Cet important besoin de restructuration exprime une certaine fragilité financière. Finalement, 8 % du financement est utilisé pour des investissements liés aux bâtiments, 20 % sert à l'achat de machinerie et 4 % à d'autres activités.

En conclusion

Chaque hectare de terre supplémentaire qui

FIGURE 3

UTILISATION DU FINANCEMENT PAR LES CLIENTS DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC, 2002-2003



Source : La Financière agricole du Québec

a été acquis entre 1999 et 2002 a été accompagné d'investissements de l'ordre de 13 000 \$ et d'un endettement d'environ 11 000 \$, des montants non négligeables. Ainsi, le niveau actuel d'endettement des fermes de cultures commerciales incite à la réflexion à l'égard de la capitalisation des entreprises agricoles. D'autant plus que, dans un contexte de remontée probable des taux d'intérêt, la prudence s'impose!

**agente de recherche, Direction de la recherche et de la planification, La Financière agricole du Québec*

Abonnez-vous!

LA TERRE

DE CHEZ NOUS

Depuis 1929, *La Terre de chez nous* est le pilier de l'information agricole au Québec. Chaque semaine, plus de 100 000 lecteurs la consultent.

Avec votre abonnement, vous recevrez aussi les publications suivantes :

**Bovins du Québec • Forêts de chez nous • La Bio-Terre
Grandes Cultures • L'Utili-Terre • Agri-Portrait**

Je m'abonne

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : (____) _____

Abonnez-moi à *La Terre de chez nous* pour :

Québec ☐ 1 an : 51,77\$ ☐ 2 ans : 82,82\$ ☐ 3 ans : 108,13\$ (Taxes incluses)

☐ Chèque

Ci-Joint la somme de : _____ \$

☐ Cartes de crédit (Visa/Master Card)

No. : _____

Exp. : ____/____/____

Signature _____

La Terre de chez nous
a/s : Abonnements
555, boul. Roland-Thérien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(450) 679-8483 poste 7274
www.laterre.ca

TPS : R 1218 5132 3
TVQ : 1006 1126 05
Prix en vigueur au Québec jusqu'au 31 juillet 2005
Extérieur au Québec : contactez-nous.

DuPont^{mc} Battalion^{md} herbicide pour le maïs



S'occupe des mauvaises herbes sur commande.

Vous dominez la situation en disposant de la plus large fenêtre d'application (27 jours) • Une seule application assure des résultats exceptionnels grâce à un contrôle au contact et résiduel pour des champs propres tout au long de la saison • 3 modes d'action vous aident à gérer la résistance chez les mauvaises herbes • Efficacité exceptionnelle et large spectre d'action

Des questions? Adressez-vous à votre détaillant, composez le 1 800 667-3925

ou visitez www.dupont.ca/ag



Les miracles de la science^{mc}

©/md/mc Marques déposées/de commerce de E.I. du Pont de Nemours and Company, dont DuPont Canada est un usager licencié.
Comme avec tout produit de protection des cultures, suivre attentivement les instructions sur l'étiquette.

Au sommet avec le 85P57 LL

Vos résultats parlent d'eux-mêmes. Au cours des dernières années, aucun hybride n'a égalé l'excellente production de l'ELITE 85P57 LL. Choisissez vous aussi la voie qui vous mène directement au sommet.



WWW.ELITE.COOP



85P57 LL – 2800 UTM

années 2002-2004

Marque	Hybride	Rendement kg/ha	Humidité %	Verse %	Poids Spéc. kg/hl	Nombre de sites	Avantage revenu/ha
ELITE	85P57 LL	11 062	25,3	0,7	68	9	70,70 \$
Pioneer	38G17	10 274	24,6	0,8	69	9	
ELITE	85P57 LL	11 505	25,7	1	69,3	6	8,29 \$
Pioneer	38W36	11 586	26,6	2,9	68	6	
ELITE	85P57 LL	11 156	25,0	1,8	69	32	69,35 \$
Pioneer	38P05	10 624	25,8	6,5	68,7	32	
ELITE	85P57 LL	11 026	24,1	0,7	69,2	14	-15,53 \$
NK	N25-J7	11 189	24,2	1,1	69,2	14	
ELITE	85P57 LL	11 223	25,3	0,4	68,4	20	40,38 \$
NK	N2555Bt	10 886	25,6	0,7	68,4	20	
ELITE	85P57 LL	10 682	24,2	0,9	69	22	32,75 \$
NK	N27-M3	10 468	24,8	3,9	69,6	22	

**+
318 kg/ha
avantage
40,93 \$**



Mais
Elite



La force
d'un réseau

Résultats de parcelles au Québec et Est Ontario au 7 décembre 2004. Rendement en kg/ha corrigé à 15.5% d'humidité. Vos résultats peuvent varier. Le poids spécifique est pris au moment de la récolte sur une base humide. L'avantage de rendement est calculé à 120 \$/tm à 15.5% d'humidité, moins 1,60 \$ par point d'humidité/tm pour le séchage.